# LE SENS DU PRÉSENT ET UNE VISION CLAIRE DE L'AVENIR

iroupe TVA inc. • Rapport annuel 2004



# Le sens du présent de l'avent de

# **PROFIL**

Groupe TVA inc. (Groupe TVA, TVA ou la Société), fondé en 1961 sous le nom de Corporation Télé-Métropole inc., est une entreprise de communication intégrée active dans les secteurs de la télévision, de l'édition de magazines et de la distribution de produits audiovisuels.

# Télévision

TVA est la plus importante entreprise privée de production et de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord. TVA est propriétaire de six des dix stations qui composent le Réseau TVA. soit: CFTM-TV (Montréal), CFCM-TV (Québec), CFER-TV (Rimouski), CHLT-TV (Sherbrooke), CHEM-TV (Trois-Rivières) et CJPM-TV (Saguenay). Les quatre autres stations affiliées au Réseau TVA sont: CFEM-TV (Rouyn), CHOT-TV (Hull), CHAU-TV (Carleton) et CIMT-TV (Rivièredu-Loup). Ces deux dernières stations sont la propriété de Télé Inter-Rives Itée, dans laquelle TVA détient une participation de 45 %. Le signal du Réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire francophone de la province de Québec et une portion importante de la population francophone dans le reste du Canada. TVA possède également une participation de 75 % dans le capital-actions de Toronto 1, une station généraliste de Toronto. Par ailleurs, TVA détient des participations dans des services spécialisés, tels Le Canal Nouvelles (LCN) (100 %), Argent (100 %), Mystère (100 %) Mentv (51 %), Mystery (50 %) et Canal Évasion (8 %), ainsi que dans le service de télévision à la carte Canal Indigo (20%). De plus, TVA est active dans la commercialisation de divers produits et dans l'infopublicité.

# Table des matières

Profil	2
Faits saillants	3
Message aux actionnaires	4
Revue des activités	10
Analyse et commentaires de la direction	22
Rapport des vérificateurs aux actionnaires	37
États financiers consolidés	38
Informations financières trimestrielles	70
Revue des six dernières années	71
Membres du conseil d'administration et dirigeants	72

# Édition

TVA œuvre aussi dans le secteur de l'édition, par l'entremise de ses filiales Les Publications TVA inc. et Les Publications TVA II inc. (Publications TVA) qui, avec ses hebdomadaires et ses mensuels d'intérêt général et de divertissement, est le premier éditeur de magazines francophones au Québec.

# Distribution

Enfin, TVA est active dans la distribution de produits télévisuels et de films destinés principalement au marché canadien. Elle détient un catalogue de droits qu'elle exploite sur toutes les plateformes: cinéma, vidéo, vidéo sur demande, télévision payante et à la carte et télévision généraliste et spécialisée.

# Faits saillants financiers

Faits saillants financiers		2004	2003
(en milliers de dollars sauf les montants par ac	tion)		
Produits d'exploitation		357 960 \$	340 945\$
Bénéfice d'exploitation avant amortisse	ement,		
charges financières et autres éléments		80 503	81 459
Bénéfice net		51 368	54 513
Fonds générés par l'exploitation courar	nte	66 371	73 297
Actif total		457 119	389 861
Dette à long terme		34 929	24 364
Avoir des actionnaires		249 225\$	242 153\$
Bénéfice net par action		1,61\$	1,65\$
Valeur comptable par action		8,10\$	7,45\$
Ratio d'endettement		12 %	9 %
Actions en circulation			
(en milliers)			
Moyenne pondérée du nombre d'action en circulation	าร	31 882	33 053
Nombre d'actions en circulation		30 774	32 507
	ΓSX)	30 774	32 507
	ΓSΧ)	30 774  25,24\$	
Cours de l'action - TVA.NV.B (	ΓSX)		23,00\$
Cours de l'action - TVA.NV.B ('	rsx)	25,24\$	23,00 <b>\$</b> 14,10 <b>\$</b>
Cours de l'action - TVA.NV.B (' Haut Bas Clôture	,	25,24\$ 17,90\$	23,00 <b>\$</b> 14,10 <b>\$</b>
Cours de l'action - TVA.NV.B (' Haut Bas Clôture	,	25,24\$ 17,90\$	23,00 <b>\$</b> 14,10 <b>\$</b>
Cours de l'action - TVA.NV.B (" Haut Bas Clôture  Nombre d'employés permanents (Groupe TVA et ses filiales)	,	25,24\$ 17,90\$ 20,34\$	23,00 \$ 14,10 \$ 20,98 \$
Cours de l'action - TVA.NV.B (' Haut Bas Clôture  Nombre d'employés permanents (Groupe TVA et ses filiales)	,	25,24\$ 17,90\$ 20,34\$	23,00 \$ 14,10 \$ 20,98 \$
Cours de l'action - TVA.NV.B ('Haut Bas Clôture  Nombre d'employés permanents (Groupe TVA et ses filiales)  Nombre d'actions (au 31 décembre 2004)	S	25,24\$ 17,90\$ 20,34\$	23,00 \$ 14,10 \$ 20,98 \$ 1 244
Cours de l'action - TVA.NV.B ('Haut Bas Clôture  Nombre d'employés permanents (Groupe TVA et ses filiales)  Nombre d'actions (au 31 décembre 2004) (en milliers)	Total	25,24\$ 17,90\$ 20,34\$  1 384  Actionnariat de Qu	23,00 \$ 14,10 \$ 20,98 \$

2 - 3 2 - 3

# Message aux actionnaires

# Le sens du présent et une vision claire de l'avenir

# Des atouts uniques pour une croissance sensée

Défiant la compétition, TVA réussit l'exceptionnelle performance de placer 25 de ses émissions dans le plateau sélectif des 30 émissions les plus regardées selon le palmarès **BBM** de 2004. Une performance inégalée en Amérique du Nord. Pour confondre tous les sceptiques quant à la position enviée de **TVA**, ces performances s'inscrivent dans un contexte où la concurrence n'avait jamais été autant mobilisée et concentrée sur la recherche de meilleurs résultats d'écoute, de la part des services spécialisés et généralistes privés mais aussi, et surtout, de la part de la télévision publique qui, malgré toutes ses représentations, dispose de fonds publics beaucoup plus considérables que les moyens financiers à la disposition des diffuseurs privés, fonds qu'elle n'hésite pas à utiliser dans le but évident de concurrencer directement l'ensemble des diffuseurs privés pour l'obtention de parts de marché.



# Le sens de la télévision

STAR ACADÉMIE s'est révélée encore une fois le vaisseau amiral de TVA au printemps 2004 égalant et même surpassant les résultats d'écoute de la première édition. L'émission, que l'on retrouvera à l'automne de 2005, est devenue un phénomène qui dépasse largement le cadre d'une émission de variétés réussie. Le dépassement de soi, l'imagination, la créativité, la volonté de bien faire et de réussir s'y expriment avec éclat, et la population s'identifie avec fierté à ces valeurs. Au cours de cette année 2004, TVA a fait encore mieux, et ce, dans tous les genres. Il est

le numéro 1 partout; en dramatique, en téléréalité, en affaires publiques, en information, en émissions de services. TVA est N° 1 le matin, l'après-midi et le soir, 7 jours sur 7.

TVA évolue avec les exigences de son public et est à l'affût de toutes les nouveautés. Animé par sa culture de la réussite qui inspire tous ses artisans et collaborateurs, TVA réussit le tour de force d'apporter des changements importants à sa grille de programme qui correspondent exactement aux attentes de son public. La performance de 2004 montre bien que les équipes de TVA ont les deux pieds ancrés dans le présent mais également inspirées par une vision très claire de ce que sera la télévision de demain.

# TVA a aussi le sens de la croissance

TVA est un générateur de croissance et est aussi l'un des moteurs les plus importants de la convergence de **QUEBECOR MÉDIA**. Sa grande force est d'investir dans ses compétences, de poser aujourd'hui les gestes qui le maintiendront demain dans sa position enviée de leader, sans pour autant concéder la moindre parcelle de la position occupée aujourd'hui.

Ainsi, c'est au moment où TVA réussit la meilleure année de son histoire en programmation télévisuelle que le Groupe décide de lancer de nouveaux services spécialisés en numérique et de faire l'acquisition de **TORONTO 1**. Le moment ne pouvait être mieux choisi: Groupe TVA a amplement les ressources pour réaliser ces investissements. Plus important, ces investissements se réalisent dans ce que TVA sait le mieux faire: de la bonne télévision dans des domaines qui sauront lui garantir un meilleur rendement sur l'exploitation de ses contenus.

Ainsi, le canal numérique MYSTÈRE, lancé le 21 octobre 2004, représente une réelle opportunité qui profitera de notre grande expertise en acquisition de contenu et en programmation. ARGENT est, par ailleurs, un prolongement naturel de LCN, apte à canaliser les ambitions et le grand talent de nos équipes d'information. Enfin, TORONTO 1 nous permettra d'exprimer au Canada anglais tout notre savoir-faire de programmateur de télévision tout en tenant compte des spécificités du marché anglophone. Croissance donc, mais aussi et surtout valorisation de nos compétences.

# Message aux actionnaires

# Le sens de l'édition

Un même esprit anime les équipes de gestion de nos publications : dans un marché mature et extrêmement compétitif. LES PUBLICATIONS TVA réussissent encore cette année à devancer largement la concurrence. Tout le marché de l'édition de magazines a souffert en 2004 d'un ralentissement des revenus, principalement ceux liés aux ventes en kiosques. TVA Publications n'échappe pas à ce phénomène, mais ses marges bénéficiaires demeurent parmi les meilleures de l'industrie. Le changement des habitudes de consommation, notamment au niveau des ventes en kiosques, imposent de constamment renouveler l'offre, d'investir dans de nouvelles formules de magazines et de solliciter d'avantage le marché publicitaire, en jouant notamment à fond la synergie des contenus avec l'antenne TVA et la mise en commun de stratégies de ventes publicitaires. LES PUBLICATIONS TVA a, dans ce contexte, lancé en 2004 deux nouveaux magazines, STAR SYSTÈME et SHOPPING CLIN D'ŒIL, en plus de préparer le lancement d'une autre publication, SENSASS, lancée au début de 2005. Les équipes de Les Publications TVA démontrent donc encore une fois un sens aigu du présent doublé d'une vision clairvoyante du marché de l'avenir.

# Le sens de la distribution

Toujours en misant sur l'exploitation de contenus de qualité, TVA a renouvelé sa confiance dans la distribution et dans sa division **TVA FILMS**, qui était toujours en construction en 2004. Son catalogue de nouveaux films est encore relativement modeste et très sensible aux résultats de l'exploitation dans les salles qui représentent généralement un investissement pour l'exploitation dans le marché lucratif de la vidéo. Ainsi, les titres majeurs du nouveau catalogue de TVA FILMS connaîtront une exploitation plus extensive en vidéo au cours de l'exercice 2005. Il n'en demeure pas moins que certains films, comme INTERN'S ACADEMY ou ÉTERNELLE ont donné des résultats décevants que n'a pu compenser le film-culte québécois DANS UNE GALAXIE PRÈS DE CHEZ **VOUS**. Nous sommes déterminés à faire de cette division un chef de file de la distribution au Québec. C'est ainsi que nous avons recruté en fin d'exercice un professionnel réputé. M. Yves Dion, qui mettra à profit sa grande expérience pour faire de TVA FILMS un distributeur de premier plan pour le marché canadien.

# Le sens du reflet culturel

La télévision la plus appréciée de la population du Québec devient de plus en plus celle de toutes les communautés qui la composent. En misant sur la croissance, TVA souhaite refléter de mieux en mieux le caractère multiethnique de son auditoire. En 2004, un comité présidé par Madame Honey A. Dresher et composé de quinze (15) personnalités en provenance de dix (10) communautés d'origine ethnique différente a été formé pour

conseiller nos équipes de gestion dans la réalisation de cet objectif. En 2004, près de cent (100) comédiens et artistes issus des communautés culturelles ont participé à des émissions de TVA. Des vedettes comme Herby Moreau et Alexandra Diaz se sont ajoutées à nos équipes. Ce mouvement devrait se poursuivre en 2005.

# Le sens du changement dans la continuité

D'importants changements sont intervenus dans l'équipe de direction de Groupe TVA. Soulignons le départ de Raynald Brière qui a dirigé la Société au cours des quatre dernières années qui ont été des années pleines de défis et déterminantes pour le positionnement de TVA pour l'avenir. Suite au départ de Raynald Brière. Serge Gouin en est devenu le président et chef de la direction, puis Pierre Dion en est devenu le vice-président et chef de l'exploitation jusqu'à sa nomination récente de président et chef de la direction, Philippe Lapointe, le vice-président principal à la programmation, Claire Syril, la présidente de Les Publications TVA, France Lauzière, la directrice générale à la programmation. Serge Fortin, le vice-président à l'information et affaires publiques TVA et LCN, Serge Bellerose, le vice-président principal, canaux spécialisés et développement des affaires, Gaétane Wagner, la vice-présidente, ressources humaines, Jocelyn Poirier, le viceprésident aux affaires juridiques et Yves Dion, le président de TVA FILMS. Une réorganisation qui s'est avérée un heureux mélange de promotion interne et de recrutement des meilleures ressources disponibles sur le marché. Des changements majeurs certes mais un même plan d'affaires, une même passion, une adhésion naturelle à la culture de performance de

# Les résultats d'une entreprise solide orientée vers la croissance

Nous sommes encore, cette année, fiers de présenter les résultats d'une entreprise qui a su garder sa position dominante dans le marché même si nous avons dû investir davantage dans nos contenus et ainsi développer des bases solides de rendement pour l'avenir. Encore cette année, nos revenus publicitaires, avec une hausse de 8,2 % (hors Toronto 1) en télévision et de 8,4 % en édition, connaissent une croissance supérieure à la croissance du marché publicitaire. Ces résultats sont évidemment attribuables à la bonne performance de nos programmes et de nos magazines mais aussi à la créativité de nos équipes de vente qui savent de mieux en mieux mettre à profit notre appartenance à QUEBECOR MÉDIA. Nos coûts de contenus télévisuels ont, pour soutenir notre position et notre croissance, augmenté de 9,2 % en 2004.

Les revenus consolidés de Groupe TVA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 ont atteint 358,0 millions de dollars comparativement à 340,9 millions de dollars enre-

gistrés au cours de l'exercice précédent. La Société a généré un bénéfice d'exploitation de 80,5 millions de dollars durant l'exercice ou de 81,8 millions de dollars si on exclut les pertes d'exploitation encourues par Toronto 1 et Mystère, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 81,5 millions de dollars généré au cours de l'exercice précédent. Par ailleurs, la Société, après avoir investi 32,4 millions de dollars pour l'acquisition de Toronto 1, et utilisé 41,0 millions de dollars pour le rachat de 1 892 500 actions de catégorie B non votantes avait, au 31 décembre 2004, une dette à long terme de seulement 34,9 millions de dollars comparativement à 24,4 millions de dollars au 31 décembre 2003.

# Remerciements

Enviés par nos compétiteurs, nous avons le privilège de partager notre passion du succès avec des employés compétents, dévoués et fiers de leur appartenance au Groupe TVA. Nous les en remercions sincèrement.

Nous tenons à remercier particulièrement Serge Gouin d'avoir assumé la présidence de la Société suite au départ de Raynald Brière et d'avoir assuré une transition parfaite pour Pierre Dion.

Merci également aux membres de notre Conseil d'administration pour leur professionnalisme et leur rigueur. Leur apport nous est précieux pour sortir vainqueur d'un environnement toujours plus complexe et compétitif. Nous adressons des remerciements particuliers à MM. Pierre Karl Péladeau, André Bourbonnais et Sylvain Toutant qui ont quitté le Conseil en 2004, et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à MM. Érik Péladeau, François Laurin et André Tranchemontagne qui se sont joints au Conseil au cours de l'exercice.

Nous remercions tous nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous renouvellent et plus particulièrement QUEBECOR MÉDIA. Son apport est un atout considérable pour la réalisation de nos objectifs de rentabilité et de croissance.

La fidélité du public à notre endroit ne se dément pas et elle nous incite à offrir les contenus les mieux adaptés à leurs attentes et leurs besoins. Merci à ce public fidèle et à nos annonceurs qui savent apprécier la relation de confiance que nous avons su établir avec nos téléspectateurs, spectateurs et lecteurs.

Et ce n'est pas fini, nous nous engageons à renouveler nos succès dans chacune des nouvelles plateformes de diffusion de nos contenus.

Le président du conseil

Le président et chef de la direction,

- June

Jean Neveu

Pierre Dion





# Gaétane Wagner

Vice-présidente, ressources humaines

# Philippe Lapointe

Vice-président principal, programmation

# Serge Bellerose

Vice-président principal, canaux spécialisés et développement des affaires

# Reneault Poliquin

Vice-président principal, ventes

# Pierre Dion

Président et chef de la direction

Gaétane, Philippe, Serge, Reneault, Pierre, Claire, Jocelyn, Paul, Yves et leurs équipes respectives ont tous quelque chose d'important en commun; la passion du travail bien fait et la performance de TVA qui ne saurait se réaliser

sans la mise en commun de leurs compétences au service de la Société pour le bénéfice de ses actionnaires, ses publics, ses clients, ses fournisseurs et ses employés. Ils sont tous très fiers de ce qu'ils accomplissent ensemble.

# Claire Syril

Présidente, Les Publications TVA inc.

# **Jocelyn Poirier**

Vice-président, affaires juridiques et secrétaire

# Paul Buron

Vice-président principal et chef de la direction financière

# Yves Dion

Président, TVA FILMS



# Fort d'un réseau plus solide que jamais, TVA mise sur la croissance.

# L'art de faire l'événement

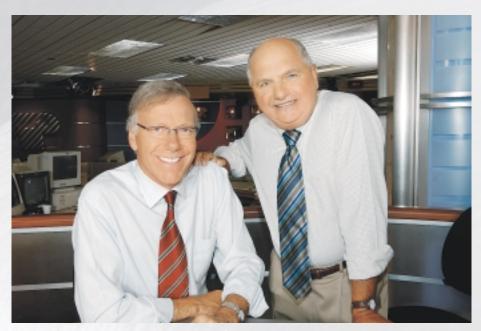
Vingt-huit des 30 émissions les plus regardées au cours d'une saison sont diffusées par le réseau TVA et pas moins de 25 émissions sur 30 pour les deux grandes saisons de l'année 2004; ce n'est pas rien. Il s'agit d'un véritable exploit qui révèle la grande richesse de la programmation offerte tout au long des saisons du printemps et de l'automne. En fait. TVA réussit le tour de force de multiplier les émissions qui attirent plus d'un million de téléspectateurs.

«Star Académie» est, pour sa deuxième édition. l'événement télévisuel de 2004.

avec plus de 3 millions de téléspectateurs pour les spectacles du dimanche et une moyenne de plus de 2 millions pour les quotidiennes. Dans leurs créneaux respectifs, de nombreuses autres émissions de TVA ont aussi créé l'événement : la cinquième saison de «Fortier» a été regardée par une moyenne de 1,6 million de téléspectateurs de même que «Lance et compte: la reconquête». Des séries comme «Histoires de filles», «Km/h» ou «Les poupées russes» sont régulièrement regardées par plus d'un million de téléspectateurs. La téléréalité « Occupation double » a dominé le palmarès avec un record de 2,1 millions de téléspectateurs, « Demandes spéciales » attirent plus de 1,3 million de

téléspectateurs à chacune de ses diffusions. Au total, TVA a diffusé plus de 48 émissions millionnaires au cours de 2004. Radio-Canada, malgré un usage massif des fonds publics, en a eu seulement 5 et TQS aucune.

Plus encore, la grande majorité de toutes nos émissions arrivent premières dans leur case de diffusion telles que «Salut, boniour!». «Sucré salé» et «Ma maison Rona», «Le 17 heures» et nos nouvelles émissions s'imposent dès les premières semaines de leur présentation telles que «100 détours», «Clin d'œil» et aussi «Le négociateur», «Vice caché» et «Le cœur a ses raisons» diffusées au début de



Pierre Bruneau et Claude Charron



TVA Réseau Sophie Thibault

# Toujours en tête

TVA demeure toujours en tête, peu importent les changements apportés aux méthodologies de sondage. Un des plus importants défis relevés par TVA au cours de 2004 a été l'adaptation de sa programmation à la nouvelle méthodologie de sondage de BBM utilisant l'audimétrie PPM (audimètre portable). Avec cette nouvelle méthodologie, BBM est maintenant en mesure d'offrir aux diffuseurs et aux annonceurs les résultats d'écoute de chaque émission à chaque minute, et ce, dès le lendemain de la diffusion. Les diffuseurs ne sont donc plus prisonniers des deux importants sondages effectués au printemps et à l'automne. Exit donc, les fameux cahiers dont les résultats influençaient de façon importante les stratégies de program-

mation. TVA a dû s'adapter à cette nouvelle façon de mesurer les auditoires et ainsi revoir sa stratégie de programmation. Les résultats sont concluants: non seulement TVA se maintient-il en tête, il creuse l'écart avec ses principaux concurrents.

Les bulletins de nouvelles de TVA dominent la concurrence depuis quelques années. Les résultats de 2004 nous amènent vers de nouveaux sommets. Pierre Bruneau et Claude Charron attirent régulièrement près de 1 million de téléspectateurs à leur rendez-vous de 17 heures et leur complice, Sophie Thibault, fait mieux que toute la concurrence en fin de soirée. Mais plus important encore que ces résultats d'écoute, la qualité des émissions d'information et d'affaires publiques de

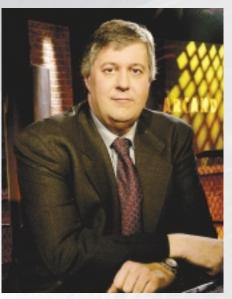
TVA est enfin reconnue à sa juste valeur. Il en a été ainsi de la couverture des tristes événements survenus en Haïti, du suivi de la soirée des élections et des principaux événements qui ont marqué l'actualité au cours de l'année.

# TVA: un réseau en croissance

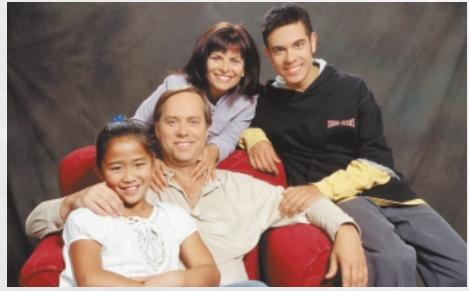
En 2004, TVA est beaucoup plus que le diffuseur de langue française le plus important en Amérique du Nord car TVA, c'est aussi trois services spécialisés en français, («LCN», «Argent» et «Mystère»), deux services spécialisés en anglais, (« MenTV » et « Mystery »), une station généraliste en anglais, (« Toronto 1 »), un service de téléachat, («Shopping TVA»), une filiale spécialisée dans la production

10 - 11 10 - 11









Annie et ses hommes Souyan Jetten-Duchesneau, Denis Bouchard, Guylaine Tremblay et Philippe Charbonneau

d'émissions de télévision (« JPL ») et une autre (« TVAccès ») dédiée à la production commerciale. Le réseau TVA, ce sont aussi 10 stations régionales dont six sont la propriété de TVA et quatre sont des stations affiliées. Ainsi, l'offre de TVA en contenus et en occasions publicitaires est en pleine croissance.

# Une présence régionale forte

Groupe TVA est propriétaire de six des dix stations régionales qui composent le Réseau TVA soit : CFTM à Montréal.

CFCM à Québec, CHLT à Sherbrooke, CHEM à Trois-Rivières, CJPM à Saguenay et CFER à Rimouski. Des quatre autres stations affiliées, deux sont détenues par Télé Inter-Rives Itée, dans laquelle TVA détient une participation de 45 %. Il est a noter que dans toutes ces régions, la station de TVA est de loin la plus populaire. Le signal du Réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire francophone du Québec ainsi que les communautés francophones des provinces voisines de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. TVA est également diffusé à la grandeur du Canada, offrant ainsi aux francophones hors Québec la

possibilité d'avoir accès au meilleur de la télévision. Nous recevons de nombreux témoignages de satisfaction à l'endroit de la qualité des services que nous offrons dans les régions du Québec, et nos résultats motivent nos équipes à accroître leur présence dans tous les aspects de la vie économique et sociale des communautés desservies.

La présence de TVA dans les régions du Québec est importante pour le réseau et nous misons sur l'information et une présence forte dans les activités des communautés pour rejoindre nos clientèles et répondre avec efficacité à leurs besoins.

# Notre propre force de production

La filiale de production de TVA, JPL Production, a produit en 2004 près de 1 500 heures d'émissions pour l'ensemble de nos stations. Parmi les productions de 2004 se retrouvent les très populaires émissions «Salut, bonjour!» et «Les Poupées russes», de même que «Le Gala MétroStar», «100 détours», «Devine qui vient ce soir» et «Star système». Fondée en 1965, la maison de production JPL Production possède une vaste expérience dans tous les domaines de la

production télévisée, notamment les émissions en direct, les dramatiques, les émissions de variété, les jeux et les galas. En plus de satisfaire à des besoins précis et particuliers de notre grille de programmation, un des objectifs de JPL, qui en fait également sa force, est l'utilisation optimale de la grande capacité de production de TVA qui possède plusieurs studios d'enregistrement parfaitement bien équipés dans lesquels travaillent des artisans compétents et passionnés par leur travail.

Dans le souci de toujours mieux servir ses clients, TVA a, à la fin de 2003,

regroupé la production commerciale de Montréal et de Québec sous une même division, TVAccès. Cette réorganisation a permis de développer une approche plus directe et centrée sur le besoin des clients. Le savoir-faire et le talent ainsi regroupés ont permis à cette nouvelle division de faire croître les revenus de la production commerciale de près de 21 % au cours de l'année et son bénéfice d'exploitation de plus de 90 %.











ARGENT

**60 OUEBECOR MEDIA** 

Shopping TVA



Argent
François Gagnon, Monique Grégoire et Georges Pothier

# **NOUVEAUX SERVICES SPÉCIALISÉS**

Fort de ses succès, de son savoir-faire et de son expertise, TVA a en effet saisi en 2004 de belles opportunités de croissance. Ainsi, un nouveau service spécialisé numérique a été ajouté à son offre télévisuelle, la chaîne «Mystère». Elle offre une programmation de films et de séries télévisées axés sur le mystère et le suspense. Lancé le 21 octobre dernier, «Mystère» obtient déjà des résultats d'écoute au-delà de nos attentes. Un autre service spécialisé numérique est nouveau dans l'univers télévisuel québécois. Il a été lancé le 21 février 2005 sous la marque de commerce «Argent». Cette chaîne couvre tous les aspects relatifs à l'économie, aux affaires et aux finances personnelles. Ces deux nouveaux services spécialisés numériques s'ajoutent à «LCN», notre chaîne d'information en continu ainsi qu'à «Mentv» et «Mystery», deux services spécialisés numériques anglophones détenus en partenariat avec CanWest Global.

# LCN

LCN, notre canal d'information en continu, a poursuivi sa progression. Il rejoint aujourd'hui plus de deux millions de téléspectateurs par semaine. Avec ses blocs de 15 minutes composés d'éléments de nouvelles, de sports et de météo qui sont mis à jour sur une base régulière, LCN répond parfaitement aux besoins d'information d'une partie croissante de la population, qui désire

s'informer à toute heure du jour et de la nuit. La popularité de LCN et sa mise en marché efficace élaborée par nos équipes de vente ont fait progresser ses recettes publicitaires de plus de 17 % en 2004.

Afin de se rajeunir et de préparer la venue de notre nouveau service numérique «Argent» plusieurs millions de dollars ont été investis en 2004 pour améliorer l'infrastructure qui soutient

LCN et améliorer davantage l'image télévisuelle de ce service. Ces investissements étaient également nécessaires au lancement de «Argent».

# Argent

Nouveau service spécialisé numérique, «Argent» couvre toutes les nouvelles économiques, d'affaires et de finances personnelles. Ce service utilise évidemment tout le savoir et toutes les connaissances de l'équipe des nouvelles de TVA et bénéficie aussi de la présence de TVA dans toutes les régions du Québec. «Argent » développe un marché unique en offrant un produit économique à ce jour inexploité sur la scène télévisuelle québécoise. Nous sommes persuadés qu'«Argent » offre un service essentiel à la vie économique du Québec en permettant de mettre en valeur ses entreprises, de la petite à la grande, tout en expliquant et en commentant les actualités économiques et financières qui influencent l'avenir de

# Mentv et Mystery

son économie.

Mentv (51 %) et Mystery (50 %), deux services spécialisés de langue anglaise lancés en 2001 en partenariat avec CanWest Global continuent de progresser conformément à nos prévisions dans l'univers plus restreint, mais en croissance constante, du numérique. À la fin de

2004, plus de 750 000 foyers étaient abonnés à ces deux services qui gagnent de plus en plus en popularité. Les recettes publicitaires dégagées par ces services ne sont toujours pas significatives, néanmoins, le faible niveau de la perte d'exploitation encourue en 2004 nous permet de croire que ces chaînes devraient constituer, à court ou moyen terme, d'excellents investissements.

# Mystère

Propriété à 100 % de TVA, ce pendant de Mystery a été lancé le 21 octobre 2004 et diffuse des émissions axées sur le mystère et le suspense, telles que «Omerta», «Scoop», «Fortier», «Las Vegas», «Kingdom Hospital», etc. Après seulement quelques mois d'opérations, nous sommes très satisfaits par les résultats d'écoute de ce service qui enregistre environ 0,3 % de part de marché, et ce, malgré le fait que seulement les foyers

munis d'un décodeur numérique peuvent le capter, soit environ 800 000 foyers au Québec.

# **Shopping TVA**

Nous avons par ailleurs lancé en 2003 un canal de téléachats, STV, qui offre aux téléspectateurs de l'information sur divers produits exclusifs et la possibilité de se les procurer sans avoir à se déplacer. Ce type de service obtient beaucoup de succès dans les régions où la population a moins facilement accès aux grandes surfaces. STV, qui a connu une croissance très intéressante en 2004 avec une croissance de 58 % de ses produits d'exploitation et de 16 % de son bénéfice d'exploitation. sera rebaptisé Shopping TVA au début de 2005. Ce changement de nom sera accompagné de plusieurs changements dans la programmation et la gestion de ce service afin de mieux le faire connaître de la population.

information



# **UNE NOUVELLE ACQUISITION:**

Nous sommes également très fiers d'avoir conclu à la fin de l'année l'acquisition de Toronto 1, dernière licence de télévision généraliste analogique à avoir été octroyée dans le marché de Toronto, le marché publicitaire le plus important au Canada. Cette acquisition en partenariat avec Corporation Sun Media, notre et est une suite logique de nos investissements dans «Mentv» et «Mystery». Nous savons déjà que nous pouvons compter

sur une équipe de gestion expérimentée et

des employés compétents et passionnés pour

faire de Toronto 1, avec tout l'appui et l'expertise de TVA, une station qui saura rapidement faire sa place auprès du public torontois et combler les attentes des annonceurs. Les équipes de Toronto 1 pourront également compter sur l'expertise de nos équipes de ventes en télévision et en édition qui sont déjà basées à Toronto. Nous sommes convaincus que ces investissements en dans notre stratégie de croissance temps, en énergies et en argent dans notre et est une suite la croissance et dans notre croissance et dans notr nous permettront de créer de la valeur à long terme pour le bénéfice de nos actionnaires, mais également de nos annonceurs, de nos fournisseurs et de nos employés.

# Investir dans nos compétences et dans notre croissance

Il est clair que la télévision est le secteur clé au cœur de la stratégie de croissance et de développement de TVA, mais aussi au cœur de la stratégie de convergence de Quebecor Média, notre société mère. Si nous continuons d'investir dans ce secteur en pleine évolution technologique qui transformera à jamais les habitudes de consommation de la population et par le fait même la façon de faire de la télévision, c'est que nous croyons qu'investir dans nos compétences est la meilleure stratégie que nous pouvons offrir à nos

permis de développer et de maintenir une télévision de très haute qualité dans un marché de plus en plus compétitif, et ce, au cours des 40 dernières années. Ce sont ces compétences et ce savoirfaire qui nous permettront de continuer à offrir une télévision de très grande qualité au cours des années à venir au Québec, mais également dans les principaux Chez TVA, nous avons le marchés du Canada anglais.

Au cours des prochaines années, les choix proposés aux téléspectateurs vont actionnaires. Nos compétences nous ont non seulement se multiplier, mais les

téléspectateurs auront le choix de l'heure d'écoute. Dans cet univers de choix, ceux qui réussiront seront inévitablement ceux qui auront le plus d'expérience en contenu, ceux qui sauront créer des événements vraiment rassembleurs. Bref, ceux qui auront investi dans leurs compétences.

JPL Productions

sens du contenu et de la performance.

16 - 17 16 - 17

# ÉDITION Revue des activités





# Michel Grégoire

Vice-président finances et administration

# **Tony Esposito**

Directeur général de la diffusion et du marketing

# Sandra Cliche

Éditrice, secteur féminin et jeunesse

# Sylvie Bourgeault

Éditrice,

secteur des hebdomadaires

#### **Benoit Sauriol**

Directeur général de la création

# Claude Leclerc

Éditeur, secteur décoration

# Claire Syril

Présidente

# Pierre-Luc Bourget

Directeur général ventes

# **Droit devant**

Avec ses 42 magazines, Les Publications TVA est le plus important éditeur de magazines au Québec. Chacun des titres vedettes, dont «7 Jours», «Échos-Vedettes», «TV Hebdo», «Le Lundi», «Cool!», «Clin d'œil», «Décoration chez-soi», «Les idées de ma maison», est parmi les plus populaires de sa catégorie. Les ventes de nos magazines représentent plus de 88 % du marché des magazines vendus en kiosque au Québec. Nos artisans ont un souci constant d'offrir un contenu de qualité, rafraîchissant et à la fine pointe des dernières tendances au niveau de la mode, de la décoration, de la jeunesse et du domaine artistique.

# Nouveaux produits

Le mouvement de renouvellement de notre gamme de produits amorcé en 2003 s'est poursuivi en 2004. Nos titres vedettes plus anciens ont bénéficié d'une cure de rajeunissement : par l'introduction de nouvelles mises en page, de nouveaux formats ou de nouvelles présentations. De nouveaux magazines ont également été conçus pour mieux répondre à la demande et à l'évolution des goûts de notre lectorat.

# «Star système»: un magazine et une émission TVA

Nous avons lancé à l'automne un nouvel hebdomadaire artistique: «Star système». Il présente sous un nouvel angle, la vie des gens riches et célèbres d'ici et d'ailleurs. Ce magazine s'adresse au créneau des 18-35 ans. Il offre plus de contenu international que local et est composé de 80 % de photos et de 20 % de textes «Star système» s'inspire

d'une forme de magazine qui connaît actuellement une forte croissance aux États-Unis et en Europe. « Star Système » a été lancé en même temps que l'émission du même nom au réseau TVA. L'un complète l'autre et les deux ont rapidement capté l'intérêt du public.

# «Clin d'œil»: une émission sur le réseau TVA et un magazine

de textes. «Star système» s'inspire Fort du succès et de l'intérêt suscités par

l'émission et notre magazine « Clin d'œil » et, dans le sillage de la tendance mondiale, nous avons mis sur le marché un nouveau magazine, « Shopping Clin d'œil », afin de répondre aux attentes de la jeune femme moderne. Ce magazine offre une multitude de suggestions sur les dernières tendances mode dans un format unique et pratique. Ce produit est un tremplin unique pour les annonceurs qui veulent rejoindre les femmes. Ce magazine est publié quatre fois par année et se veut la référence mode et tendance au Québec.

# Décoration: le guide du propriétaire

Le secteur de la décoration et de la rénovation a affiché une croissance importante au cours des dernières années et nos titres «Les idées de ma maison», «Décoration chez-soi», «Côté jardins»

et leurs spéciaux ont fait écho à la passions des Québécois dans ce domaine. Toutefois, afin de mieux répondre aux besoins de nos lecteurs et offrir à nos annonceurs un véhicule complémentaire pour la promotion de leurs produits, nous avons lancé un guide complet à l'intention des futurs propriétaires: «Votre Maison» compte plus de 300 pages et est publié deux fois par année.

# De nouveaux magazines en préparation

Au cours de la prochaine année, nous allons poursuivre l'association entre la télévision et les magazines. En début d'année 2005, nous avons lancé un nouvel hebdomadaire artistique appelé « Sensass! ». Ce magazine de type « life and style » s'adresse à la jeune femme moderne, répond à ses nouveaux besoins et présente les gens, les tendances et

les stars. De plus, la très populaire animatrice Clodine Desrochers s'est jointe à l'équipe de « Sensass! », elle publiera chaque semaine un cahier spécial de 16 pages sur la cuisine, la décoration et des idées shopping. Par ailleurs, conjointement avec le réseau TVA, nous produisons une nouvelle émission, « Côté cours... Côté jardins », sur le jardinage s'inspirant en partie des contenus de notre magazine « Côté jardins » et qui sera en ondes dès le mois d'avril 2005.

# Le sens du contenu

Tout comme en télévision, le sens du contenu est la clé du succès des magazines. Nos équipes sont constamment à l'affût des nouvelles et des tendances et savent, à partir de ces contenus, produire des magazines qui les intéressent et qui intéressent tout autant nos annonceurs.

18 - 19

# DISTRIBUTION Revue des activités





Les résultats de TVA FILMS n'ont pas été aussi satisfaisants que souhaité. La très bonne performance du film « Dans une galaxie près de chez vous » dans les cinémas et sur le marché vidéo n'a pu compenser pour les déceptions qu'ont représentées les films « Éternelle » et « Intern's Academy », qui ont été lancés massivement dans les salles au Québec et au Canada.

Ces résultats ne modifient cependant pas notre plan de match. TVA FILMS est une jeune organisation qui a fait la preuve en 2004 de son dynamisme et de son professionnalisme en distribution, mais également de sa capacité d'attirer les meilleurs talents. L'arrivée récente à la direction de Yves Dion, un des professionnels les plus respectés de la profession, devrait permettre à cette organisation d'atteindre rapidement son rythme de croisière.

# Bâtir sur du solide

Ce rythme est déjà atteint dans le marché des salles, au Québec et au Canada. En 2004, la société a mis en marché 16 films au cinéma. Il y en aura un nombre équivalent en 2005, dont le très attendu «C.R.A.Z.Y» avec Michel Côté dans le rôle titre, ou encore « White Noise » avec Michael Keaton et « Slither » avec Michael Rooker, qui devraient bénéficier tous deux d'une sortie sur plus de

2000 écrans aux États-Unis et « Chaos » avec Wesley Snipes qui devrait aussi être lancé sur un nombre important d'écrans aux États-Unis. Ces films donneront le ton à la prochaine année: une bonne masse critique de films porteurs lancés sur tout le territoire canadien et avec un fort potentiel de revenus sur le marché de la vidéo.



Johanne Sénécal Vice-présidente, distribution,

**Yves Dion** 



Dans une galaxie près de chez vous de Claude Desrosiers



de Wilhelm Liebenberg, Federico Sanchez



Le virtuose de Kaige Chen

# La croissance du marché vidéo

Compte tenu des investissements importants qui doivent être faits pour mettre un titre sur le marché des salles de cinéma, les profits en distribution se réalisent principalement sur le marché vidéo. Pour TVA FILMS, l'équilibre entre l'importance des titres exploités en salles et dans le marché vidéo devrait être atteint en 2005 avec l'exploitation en vidéo des films sortis en salle en 2004 et l'ajout d'un nombre croissant de projets spécifiquement développés pour ce marché.

Le marché de la vidéo se prête de mieux en mieux à l'exploitation de produits dérivés de la télévision ou du spectacle. Nous l'avons bien expérimenté en 2004 avec l'exploitation des séries télévisées « Fortier », « Omerta », « Dans une galaxie près de chez vous », le premier titre d'une collection « Juste pour rire », et les émissions à succès de Daniel Pinard, « Les pieds dans les plats ».

SÉLECT. la filiale de distribution de GROUPE ARCHAMBAULT s'avère à cet égard un partenaire stratégique de qualité. Fort de cette association, TVA FILMS continuera de développer ce

marché complémentaire dérivé, en grande partie, des meilleurs produits développés par le réseau TVA et les filiales de Quebecor Média.

Tous ces produits trouvent également une nouvelle fenêtre de diffusion avec la Vidéo sur demande. TVA FILMS sera particulièrement bien placé pour profiter de ce développement.

20 - 21 20 - 21

# Analyse et commentaires de la direction

#### STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA Inc. est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs; la télévision, l'édition et la distribution. En télévision, TVA est active en production et diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en production commerciale et dans le télé achats. TVA est l'entreprise privée qui exploite le réseau de télévision de langue française le plus important en Amérique du Nord en plus d'exploiter 3 services spécialisés et une station de télévision généraliste à Toronto. En édition, TVA publie 42 magazines spécialisés, dont 6 magazines hebdomadaires, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines de langue française au Québec. En distribution, TVA possède un catalogue de droits important qu'elle exploite sur toutes les plates-formes : cinéma, vidéo, télévision payante et à la carte et enfin télévision spécialisée et généraliste.

#### **GÉNÉRALITÉS**

Avec l'acquisition de Toronto 1 et le lancement de notre nouveau service numérique *Mystère*, TVA a entamé en 2004 une période de croissance. Alors que Mystère connaît un succès au-delà de nos attentes, un autre service numérique *Argent* sera officiellement lancé le 21 février 2005. Quant à Toronto 1 acquis le 2 décembre 2004 en partenariat avec notre société sœur Corporation Sun Media, le redémarrage de cette station et la mise en place d'une programmation ciblée et intéressante requerra beaucoup d'attention. La solidité de nos opérations actuelles et le talent de nos gestionnaires nous permettent d'envisager ce défi avec beaucoup d'enthousiasme et de passion.

Après les succès indéniables de Star Académie et d'Occupation Double en 2003. nous sommes revenus avec ces émissions en 2004 et elles ont remporté des succès tout aussi importants. Deux nouvelles émissions de télé-réalité sont venues s'ajouter soit Facteurs de Risque et Pour le meilleur et pour le pire. Du côté de la fiction, nous avons diffusé cet automne Lance et Compte : La Reconquête, suite d'une série qui, avec comme toile de fonds le monde du hockey professionnel, a immédiatement reconquis les téléspectateurs. Malgré une concurrence de plus en plus forte dans le marché du divertissement. TVA a continué en 2004 d'occuper la première place en télévision. Selon BBM Audimétrie, pour l'ensemble de l'année 2004, TVA a diffusé 25 des 30 émissions les plus écoutées dans son marché. Ces résultats phénoménaux ne viennent cependant pas sans investissements importants dans la programmation et particulièrement dans des émissions produites localement dont nos téléspectateurs sont si friands. La croissance des coûts de contenus est cependant préoccupante compte tenu de la baisse de l'aide gouvernementale et de l'inflation des coûts de contenus créée par la société d'état Radio-Canada qui fait continuellement de la surenchère sur le marché des acquisitions. Pour contrer cette concurrence somme toute inégale, TVA se doit de s'améliorer constamment et toujours produire et faire produire de meilleures émissions, de meilleure qualité avec cependant beaucoup moins de movens financiers.

#### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

L'analyse et commentaires de la direction sur les résultats et la situation financière du Groupe TVA qui suivent doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société.

# Produits d'exploitation (en milliers de dollars)

76 268 13 242 (2 766)	77 606 19 872 (2 176)
76 268	77 606
271 216 \$	245 643 \$
2004	2003
1 décembre	31 décembre
terminé le	terminé le
Exercice	Exercice
	terminé le 1 décembre 2004 271 216 \$

Les produits d'exploitation de TVA ont atteint en 2004 un nouveau sommet à 357 960 000 \$. Une hausse de 5 % par rapport aux 340 945 000 \$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Cette progression provient essentiellement du secteur de la télévision qui a enregistré, cette année, une hausse de ses produits d'exploitation de 25 573 000 \$ soit une hausse de plus de 10 %. Le secteur de l'édition a quant à lui connu une légère baisse de ses revenus principalement en raison des retombées beaucoup moins importantes du phénomène télévisuel *Star Académie*. Les revenus générés par le secteur de la distribution sont eux en décroissance compte tenu de la baisse des revenus générés par le catalogue de TVA International qui ne génère plus qu'une fraction des revenus de ce secteur. De plus, après avoir lancé le film « Dans une galaxie près de chez vous » qui a généré de très bonnes recettes au box office, les autres films sortis en salles tels que « Éternelle » « Intern Academy », « Clean », « Le Littoral » et « Jeux d'enfants » ont généré des recettes sous nos attentes.

# Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments (BAIIA) (En milliers de dollars)

	80 503 \$	81 459 \$
Distribution	(1 765)	(848)
Édition	15 651	19 079
Télévision	66 617 \$	63 228 \$
	2004	2003
	31 décembre 3	1 décembre
	terminé le	terminé le
	Exercice	Exercice

Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments (BAIIA) a atteint 80 503 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 comparativement à 81 459 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette diminution s'explique principalement par la moins bonne performance enregistrée par le secteur de l'édition. En télévision, malgré l'impact sur le bénéfice de l'acquisition de Toronto 1 le 2 décembre 2004 et du lancement de Mystère le 21 octobre 2004, le BAIIA généré par ce secteur a progressé de plus de 5 % au cours de l'exercice. Par ailleurs, la mauvaise performance des sorties de films en salles au cours de l'année explique en grande partie la perte enregistrée dans le secteur de la distribution.

#### TÉLÉVISION

La progression de 10,4 % des produits d'exploitation du secteur de la télévision s'explique entre autres par une excellente progression de 8,8 % des recettes publicitaires soutenue par une programmation qui a livré une hausse de notre auditoire moyen en 2004 par rapport à l'année dernière et par un marché publicitaire qui est demeuré favorable tout au long de l'année. La fin de l'utilisation des cahiers d'écoute par BBM cet automne pour la région de Montréal pour les remplacer par des audimètres qui permettent de mesurer les cotes d'écoute jour après jour nous permet maintenant de mieux programmer nos émissions de télévision en fonction de l'auditoire disponible et de la demande publicitaire. Ce changement de mesure nous ouvre de nouvelles possibilités en même temps que de nouveaux défis. Toute notre stratégie de programmation a été revue en 2004 pour tenir compte de cette nouvelle réalité. Les ventes générées par le télé-achats ont également connu une forte progression au cours de l'exercice enregistrant une croissance de 58 % par rapport à l'année dernière. Une meilleure mise en marché de nos produits et une offre plus variée nous ont permis d'atteindre ces résultats. Notre division de la production commerciale a également contribué à notre croissance puisque son chiffre d'affaires a progressé de 21 % au cours de l'exercice par rapport à l'année dernière.

Le BAIIA du secteur de la télévision a atteint 66 617 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à un BAIIA de 63 228 000 \$ enregistré au cours de l'exercice précédent. En excluant la perte enregistrée par Toronto 1 et Mystère, le BAIIA généré aurait été de 67 923 000 \$ soit une progression de 7,4 %. La croissance des coûts de contenus a été de plus de 9 % au cours de l'exercice par rapport à l'année dernière. Ces investissements supplémentaires dans nos contenus nous permettent d'offrir des émissions de meilleure qualité et plus variées et ce, sur des plages horaires plus longues qu'auparavant compte tenu du changement dans la méthode de mesure des cotes d'écoute. La baisse de l'aide gouvernementale à la production d'émission de télévision est également responsable d'une partie de la croissance des coûts de même que l'inflation créée par notre concurrente la Société Radio Canada. Les autres frais d'exploitation sont restés relativement stables mis à part les frais variables en fonction des revenus tels les commissions sur ventes, le coût des produits vendus du télé-achats ainsi que les frais liés à la production commerciale.

#### **EDITION**

Les produits d'exploitation du secteur de l'Edition se sont élevés à 76 268 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à 77 606 000 \$ enregistrés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette légère décroissance des produits d'exploitation s'explique par des ventes en kiosques inférieures de 6,3 % par rapport à l'an passé et ce malgré l'impact positif du lancement de deux nouvelles publications au cours de l'exercice soit Star Système et Shopping Clin d'œil. La baisse des ventes en kiosque par rapport à l'année dernière s'est faite particulièrement sentir au cours du deuxième trimestre ou l'année dernière, nos magazines artistiques avaient énormément bénéficié de l'effet Star Académie. Même si l'émission de télévision a été un énorme succès dans sa deuxième année, les téléspectateurs ont, cette année, consommé beaucoup moins de magazines couvrant l'événement. Malgré cette baisse, TVA possède toujours environ 88 % du marché des ventes en kiosques des magazines francophones au Québec. La concurrence vient donc principalement des autres médias tels l'internet, la télévision spécialisée et les quotidiens. Nous continuerons donc de faire évoluer nos différentes publications afin qu'elles répondent toujours mieux aux attentes et aux goûts des consommateurs. Par ailleurs, les recettes publicitaires ont continué leur progression en 2004 enregistrant une hausse de plus de 8 % par rapport à l'année dernière. La baisse significative de 993 000 \$ de l'aide gouvernementale sous forme d'aide à la rédaction est également venue affecter directement nos résultats.

Le BAIIA du secteur de l'édition s'est donc élevé à 15 651 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à 19 079 000 \$ enregistré au cours de l'exercice précédent. La baisse des ventes en kiosques, la diminution de l'aide gouvernementale, le lancement de deux nouveaux magazines ainsi que des nouveaux coûts de distribution imposés par les grandes chaînes de magasins et enregistrés au quatrième trimestre expliquent en grande partie la baisse de rentabilité enregistrée par le secteur de l'édition.

#### DISTRIBUTION

Les produits d'exploitation du secteur de la distribution n'ont été que de 13 242 000 \$ pour l'exercice comparativement à 19 872 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. La baisse des produits d'exploitation de ce secteur résulte principalement des décisions de rationalisation prises en 2001 mais également par une performance des ventes des principaux titres sortis au cours de l'exercice inférieure aux attentes. En 2003, les produits d'exploitation provenaient en partie des films « Le Pianiste » et « Gloups; Je suis un poisson » qui avaient connu d'excellentes performances de ventes autant au cinéma qu'en vidéo. En 2004, le film « Dans une galaxie près de chez vous » a connu un excellent succès au cinéma et en vidéo par contre les films « Eternelle », « Clean », « Interns Academy », « Jeux d'enfants » et « Le Littoral » n'ont pas généré les recettes qui étaient attendues.

La perte d'exploitation pour l'exercice s'élève à 1 765 000 \$ comparativement à une perte de 848 000 \$ enregistrée l'année dernière. Tous les efforts promotionnels nécessaires pour soutenir la vente de nos produits ayant été faits, la perte d'exploitation s'explique entièrement par les recettes moins importantes que prévues sur les titres mentionnés plus haut. Par ailleurs, les frais administratifs ont, suite aux changements apportés dans la structure de gestion l'année dernière, diminué de près de 15 % en 2004 par rapport à 2003.

Malgré ces résultats quelque peu décevants, TVA Films prend peu à peu une place enviable dans le marché de la distribution au Québec par la qualité de ses services de mise en marché. Nous sommes convaincus que nous pouvons nous démarquer dans ce secteur tout comme en télévision et en édition. La venue de Yves Dion, qui possède plus de 20 ans d'expérience en distribution de films, à la tête de ce secteur, témoigne de notre volonté de réunir les conditions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs de croissance et de rentabilité pour ce secteur.

# Résultats comparatifs (en milliers de dollars)

Bénéfice net	51 368 9	54 513 \$
Part dans les résultats dans les sociétés satellites	(441)	(491)
Part de l'actionnaire sans contrôle	(147)	_
Impôts sur le bénéfice	17 181	13 928
Bénéfice avant les éléments suivants	67 961	67 950
Autres éléments	11	418
Charges financières	678	1 111
Amortissements	11 853	11 980
BAIIA	80 503	81 459
Charges d'exploitation	277 457	259 486
Produits d'exploitation	357 960	\$ 340 945 \$
	2004	2003
	31 décembre	31 décembre
	terminé le	terminé le
	Exercice	Exercice

#### **AMORTISSEMENTS**

L'amortissement des immobilisations et des frais de démarrage reportés s'est élevé à 11 853 000 \$ pour l'exercice comparativement à 11 980 000 \$ enregistrés au cours de l'exercice précédent.

# **CHARGES FINANCIERES**

Les charges financières ont totalisé 678 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à 1 111 000 \$ enregistrées au cours de l'exercice précédent. Cette diminution des charges financières s'explique principalement par la baisse importante du niveau moyen de la dette à long terme de la Société, qui a augmenté en décembre pour financer notre quote-part du prix d'acquisition de Toronto 1.

# **AUTRES ÉLÉMENTS**

Au cours de l'exercice, une charge 765 000 \$ a été comptabilisée afin de radier les frais de démarrage des services spécialisés numériques dont les projets ont été abandonnés. De plus, nous avons comptabilisé un gain de 754 000 \$ suite à la vente d'une filiale, Les Éditions TVA inc. à Quebecor Media inc., pour une contrepartie en espèces de 1 619 000 \$.

# IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

En août 2002, la Société a procédé à la liquidation de TVA Acquisitions inc, de TVA International inc. et de certaines de ses filiales. Ces liquidations ont permis à Groupe TVA de reconnaître des avantages d'impôts futurs s'élevant à 21 millions \$. Ces avantages se réalisent au fur et à mesure que Groupe TVA et certaines de ses filiales réalisent des bénéfices imposables. Compte tenu de la réalisation de ces avantages d'impôts futurs, les impôts sur le bénéfice se sont élevés à 17 181 000 \$ au cours de l'exercice soit un taux de 25 % comparativement à une dépense d'impôts de 13 928 000 \$ enregistrée au cours de l'exercice précédent soit un taux d'imposition de 20 %. Cette augmentation de taux d'imposition s'explique par une utilisation moindre des avantages d'impôts futurs au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 6 163 000 \$ auprès de Quebecor World Inc., une société sous contrôle commun de sa société mère ultime, Quebecor Inc. La totalité de cette somme a été comptabilisée à titre d'actif d'impôts exigibles. Des avantages fiscaux supplémentaires de 1 820 000 \$ seront comptabilisés dans les résultats de la Société lorsqu'un nouveau multiple de déduction appliqué sur les déductions fiscales acquises en 2004 sera officiellement promulgué. Cette transaction permet à la Société de réaliser un gain de 187 000 \$ qui a été comptabilisé à titre de surplus d'apport. Au 31 décembre 2004, le Société a un compte à payer à Quebecor World Inc. totalisant 5 539 000 \$.

# PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE

La part de l'actionnaire sans contrôle au montant de 147 000 \$ représente la quotepart de Corporation Sun Media dans la perte nette de Toronto 1.

# PART DANS LES RÉSULTATS DE SOCIÉTÉS SATELLITES

Suite à la fermeture du capital de Netgraphe inc. le 31 octobre 2004 et à la réorganisation qui s'en est suivi, TVA possède 13,8% des actions en circulation de Netgraphe, devenu Canoe inc. Depuis le 31 octobre 2004, TVA n'enregistre donc plus dans ses résultats, sa quote-part des résultats de Netgraphe. La part dans les résultats des sociétés satellites s'est tout de même élevée à 441 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à 491 000 \$ enregistrée au cours de l'exercice précédent.

# BÉNÉFICE NET

Pour son exercice terminé le 31 décembre 2004, Groupe TVA a enregistré un bénéfice net de 51 368 000 \$, soit 1,61 \$ par action comparativement à un bénéfice net de 54 513 000 \$, ou 1,65 \$ par action enregistré au cours de l'exercice précédent. Le rendement sur l'avoir des actionnaires s'est donc élevé à 21 % au cours de l'exercice comparativement à un rendement de 24 % enregistré pour l'exercice précédent.

Le calcul des montants par action s'est fait sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 31 899 585 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004 et sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 33 115 073 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

# LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

# Résultats comparatifs (en milliers de dollars)

Resultats comparatils (en milliers de dollars)		
	Exercice terminé le 31 décembre	Exercice terminé le 31 décembre
	2004	2003
Bénéfice net	51 368 \$	54 513 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités	15 003	18 784
Fonds générés par l'exploitation courante	66 371	73 297
Variation nette des éléments hors liquidités	10 861	(1 416)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	on 77 232	71 881
Produits de disposition d'entreprise	1 619	_
Acquisition d'immobilisations	(10 118)	(5 742)
Acquisition d'entreprises	(34 177)	(620)
Charges reportées	(1 003)	_
Cession d'immobilisations corporelles		263
Variation des placements	759	737
Flux de trésorerie liés aux		
activités d'investissement	(42 920)	(5 362)
Découvert bancaire	(617)	(6 804)
Remboursement des emprunts bancaires	_	(1 837)
Augmentation (diminution) de la dette à long terme		(26 856)
Émission d'actions	2 639	1 166
Rachat d'actions	(41 028)	(25 772)
Dividendes versés	(6 330)	(6 611)
Flux de trésorerie liés		
aux activités de financement	(34 771)	(66 714)
Variation nette des espèces	(459)	(195)
Espèces au début	2 445	2 640
Espèces à la fin	1 986 \$	2 445 \$

#### **EXPLOITATION**

Les liquidités provenant de l'exploitation se sont élevées à 77 232 000 \$ au cours de l'exercice comparativement à 71 881 000 \$ générées au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation des liquidités générées par les activités d'exploitation provient de la variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement qui avait dégagé des liquidités moins importantes l'année dernière.

# **INVESTISSEMENT**

Le 2 décembre 2004, suite à une décision du CRTC, la Société (75 %) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., ont acquis de CHUM Limited la totalité des actions de la société 3095531 Nova Scotia Company qui détient la licence d'exploitation de la station de télévision Toronto 1, pour un prix d'acquisition de 43 249 000 \$ soit un prix d'acquisition convenu de 46 000 000 \$ moins un ajustement préliminaire du fonds de roulement de 3 451 000 \$ plus des frais de transaction de 700 000 \$. De ce montant, 32 437 000 \$ ont été payés en espèces par la Société, lui conférant ainsi une participation de 75 %. Corporation Sun Media a payé en espèces un montant de 2 812 000 \$ et a cédé à CHUM Limited sa participation de 29,9 % évaluée à 8 000 000 \$ dans Cable Pulse 24 (CP24), une station torontoise d'information continue, lui conférant ainsi une participation de 25 % dans la station Toronto 1. Le processus de répartition du prix d'achat n'étant pas terminé au 31 décembre 2004, les montants affectés aux éléments d'actif et de passif peuvent être modifiés ultérieurement.

# **FINANCEMENT**

Au cours de l'exercice, Groupe TVA inc. a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 3 juin 2004 et le 2 juin 2005, un maximum de 1 585 593 actions de classe B de la Société, représentant approximativement 10 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat. Au cours de l'exercice précédent, Groupe TVA avait également déposé un avis d'intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation un maximum de 1 797 708 actions classe B. Au cours de l'exercice, la Société a racheté 1 892 500 actions pour une contrepartie nette au comptant de 41 028 000 \$. Au cours de l'exercice précédent, Groupe TVA avait racheté 1 452 200 actions en vertu de ce programme pour une contrepartie totale de 25 772 000 \$.

Le 11 février 2002, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit qui consiste en un emprunt à terme rotatif d'un montant maximum de 135 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel d'une banque à charte canadienne plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur les fonds générés. Au cours de l'exercice, la Société a réduit le montant qu'elle peut emprunter en vertu de sa convention de crédit de 135 000 000 \$ à 65 000 000 \$. Par ailleurs, le terme de cette convention de crédit a été prolongé d'un an au cours de l'exercice précédent pour le porter au 11 février 2006. Le solde non utilisé et disponible des crédits rotatifs au 31 décembre 2004 est de 29 646 000 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a emprunté 32 437 000 \$ de ses crédits rotatifs pour financer l'acquisition de Toronto 1.

# SITUATION FINANCIÈRE

Groupe TVA bénéficie d'une excellente situation financière. Au 31 décembre 2004, le ratio d'endettement consolidé, mesuré par le ratio dette : capitalisation, était de 12 :88 comparativement à 9 :91 au 31 décembre 2003 et ce, malgré une somme de 41 028 000 \$ investie en rachats d'actions et une somme de 34 177 000 \$ investie en acquisition d'entreprises. Aux fins du calcul de ce ratio, la dette inclut le découvert bancaire déduction faite des espèces et la dette à long terme.

La dette à long terme de la Société est passée de 24 364 000 \$ au 31 décembre 2003, à 34 929 000 \$ au 31 décembre 2004 soit une augmentation de seulement 10 565 000 \$ compte tenu des éléments mentionnés précédemment.

Les dividendes versés par la Société au cours de l'exercice ont été de 0,20 \$ par action équivalent aux dividendes versés au cours de l'exercice précédent.

# DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES (en milliers de dollars, sauf les données par action) Pour les périodes de 3 mois terminées les

	2004			
	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars
Exploitation				
Produits d'exploitation	106 388 \$	71 274 \$	94 383 \$	85 915 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et				
autres éléments	25 469 \$	12 955 \$	29 699 \$	12 380 \$
Bénéfice net	17 375 \$	8 116 \$	17 585 \$	8 292 \$
Données par action de bas Bénéfice net Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	0,56 \$	0,26 \$	0,55 \$	0,26 \$
(en milliers)	31 168	31 820	32 021	32 508
Données par action diluée Bénéfice net Nombre pondéré d'actions diluées en circulation	0,56 \$	0,25 \$	0,55 \$	0,25 \$
(en milliers)	31 177	31 834	32 098	32 588

# DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES (en milliers de dollars, sauf les données par action)

Pour les périodes de 3 mois terminées les

	2003			
	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars
Exploitation				
Produits d'exploitation Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et	97 008 \$	67 265 \$	92 396 \$	84 276 \$
autres éléments	28 580 \$	11 664 \$	26 666 \$	14 549 \$
Bénéfice net	21 458 \$	6 421 \$	17 637 \$	8 997 \$
Données par action de base Bénéfice net Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	0,66 \$	0,20 \$ 32 839	0,53 \$ 33 141	0,27 \$ 33 593
Données par action diluée Bénéfice net Nombre pondéré d'actions diluées en circulation	0,66 \$	0,20 \$	0,53 \$	0,27 \$
(en milliers)	32 708	32 884	33 181	33 631

# DONNÉES FINANCIÈRES SUR 3 ANS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	•	•	
	Exercice	Exercice	Exercice
	de 12 mois	de 12 mois	de 16 mois
	terminé le	terminé le	terminé le
	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2004	2003	2002
Produits d'exploitation	357 960	\$ 340 945	\$ 439 194 \$
Bénéfice net	51 368	54 213	63 601
Bénéfice par action de base et dilu	é 1,61	1,65	1,84
Total des actifs	457 119	389 861	425 941
Dette à long terme	34 929	24 364	51 220
Dividendes par action			
Actions de classe A	0,20	\$ 0,20	\$ 0,25 \$
Actions de classe B	0,20	0,20	0,25

L'exercice 2002 de la Société comportait 16 mois suite au changement de fin d'exercice financier pour le 31 décembre afin d'adopter le même exercice financier que sa société mère ultime, Quebecor inc.

La diminution des produits d'exploitation, du bénéfice net, du bénéfice par action et des dividendes par action, entre les exercices 2003 et 2002, s'explique essentiellement par l'écart de durée entre les 2 exercices.

L'augmentation du total des actifs et de la dette à long terme en 2004 par rapport à 2003, s'explique principalement par l'acquisition de Toronto 1 réalisée le 2 décembre 2004 (note 3 des états financiers annuels).

#### **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ENGAGEMENTS CONTRACTUELS** 

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution, représentant des paiements totaux de 46 206 000 \$ jusqu'en 2011. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2005	23 088 \$
2006	7 548 \$
2007	5 731 \$
2008	3 355 \$
2009	2 605 \$
2010 et suivants	3 879 \$

De plus, dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision Toronto 1, la Société s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq ans à sept ans, un montant de 4 600 000 \$ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements de condition de licence de l'ancien propriétaire d'un montant de 9 890 000 \$ que la Société devra assumer sur une période de quatre à sept ans.

#### **GARANTIES**

Dans le cours normal de ses opérations, la Société procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que contrats d'acquisitions, ententes de service et contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultants de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Société n'a jamais eu à faire des débours significatifs en vertu de telles ententes. La Société n'a constaté aucun passif relativement à ces ententes puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de ces ententes.

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains actifs loués en vertu de contrats de location exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 789 000 \$. Au 31 décembre 2004, la Société n'a inscrit aucun passif relativement à ces garanties.

# PRATIQUES COMPTABLES DÉTERMINANTES

#### ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend 2 étapes.

Lors de la première étape, la valeur comptable rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à sa juste valeur. Pour déterminer la juste valeur d'une unité d'exploitation, la Société utilise une combinaison de méthodes d'évaluation comprenant entre autre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et les multiples du bénéfice d'exploitation.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents de l'entreprise comparable soient connus.

Pour ces raisons, l'évaluation de la juste valeur d'une unité d'exploitation requiert du jugement et se base exclusivement sur des estimations et des hypothèses.

Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test de dépréciation doit être réalisée. La juste valeur de tout écart d'acquisition rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à la valeur comptable de l'écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

La juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même manière que la valeur d'un écart d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La Société répartit la juste valeur d'une unité d'exploitation entre tous les actifs et passifs de cette unité, comme si l'unité d'exploitation avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et que la juste valeur de l'unité d'exploitation représentait son coût d'acquisition. L'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les valeurs attribuées à ces actifs et passifs est la juste valeur de l'écart d'acquisition.

La conclusion du dernier test de dépréciation effectué au 31 octobre 2004 est qu'aucune perte de valeur n'existait.

#### LICENCES

Les licences sont constituées de licences de diffusion ainsi que de licences représentant le droit d'utiliser au Canada les marques de commerces de magazines.

Les licences de diffusion représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision et elles ont une durée de vie indéfinie.

Ces licences sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou réévaluées lorsque des évènements ou des changements de circonstances nécessitent un tel examen. La valeur comptable de la licence est comparée à sa juste valeur et tout écart défavorable doit être imputé aux résultats de la Société.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents de l'entreprise comparable soient connus.

Le test de dépréciation effectué au 31 octobre 2004 a permis de conclure qu'aucune perte de valeur n'existait.

# RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Société ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des trois dernières années. L'actif des régimes est calculé à sa juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les obligations de la Société en matière de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite sont évaluées selon plusieurs hypothèses économiques et démographiques établies avec la collaboration des actuaires de la Société. Parmi les hypothèses clés, on retrouve le taux d'actualisation, le rendement prévu sur l'actif du régime et le taux d'augmentation de la rémunération.

La Société considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les coûts et obligations des régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite au cours des prochains exercices.

#### IMPÔTS FUTURS

La Société doit évaluer la réalisation éventuelle des actifs d'impôts futurs résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable au bilan et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif, et résultant également de la valeur fiscale des pertes inutilisées et reportées dans le futur. Cette évaluation repose sur le jugement et dépend d'hypothèses et d'estimations concernant la réalisation et la nature des bénéfices imposables futurs. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sera effectivement réalisé pourrait être sensiblement différent de celui qui est inscrit aux états financiers, selon les résultats d'exploitation futurs de la Société.

# **CONVENTIONS COMPTABLES**

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Société a adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3063 du manuel de l'ICCA, *Dépréciation d'actifs à long terme*. Ces recommandations définissent des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Elles stipulent qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3475, Sorti d'actifs à long terme et abandon d'activités, du Manuel de l'ICCA. Ces nouvelles recommandations viennent remplacer les règles de radiation et de disposition d'actifs à long terme anciennement définies dans le chapitre 3061. Immobilisations corporelles. relativement aux actifs devant être disposés, ainsi que celles qui étaient incluses dans l'ancien chapitre 3475, Abandon d'activités, du Manuel de l'ICCA. Le chapitre 3475 clarifie les critères de classification des actifs destinés à être vendus et spécifie que ces actifs doivent être présentés aux états financiers au moindre de leur coût ou de la valeur marchande, moins les frais de disposition. Le chapitre 3475 élarqit aussi la notion d'activité se qualifiant à titre d'activités abandonnées, afin d'inclure toute composante de la Société dont les résultats et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et modifie le moment de la constatation d'une perte relative à l'abandon d'activité. Les nouvelles recommandations du chapitre 3475 relatives à la sortie d'actifs et à l'abandon d'activités doivent être appliquées aux opérations de sorties amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter du 1er mai 2003. Ces nouvelles recommandations n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

# **RISQUES ET INCERTITUDES**

La Société exerce ses activités dans le secteur des communications lequel comporte divers facteurs de risque et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société.

# CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Société sont influencées par les cycles économiques et peuvent subir les contrecoups de la nature cyclique des marchés dans lesquels la Société est présente, ainsi que les conditions économiques locales, régionales, nationales et mondiales. Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers de la Société. De plus, puisque les activités de la Société exigent une forte intensité de main d'œuvre, sa structure de coûts fixes est prédominante. Durant les périodes de contraction économique, les produits peuvent fléchir alors que la structure de coûts demeure stable, ce qui entraîne une diminution du bénéfice.

#### RISQUE D'EXPLOITATION

La concurrence qui s'exerce sur les plans de la publicité, de la clientèle, des téléspectateurs, des auditeurs, des lecteurs et de la distribution est féroce. Elle émane des stations et des réseaux de télévisions par ondes hertziennes, des chaînes spécialisées, des récepteurs radioélectriques, des journaux locaux, régionaux et nationaux, des magazines, du publipostage direct et d'autres médias de communications et de publicité qui déploient leurs activités dans les marchés de la Société. On retrouve parmi les concurrents des sociétés fermées de même que des intervenants appartenant à l'État. En outre, les regroupements se multiplient dans les secteurs des médias canadiens créant ainsi des concurrents qui ont des intérêts dans divers secteurs et médias.

# RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

La Société est assujettie à des lois et règlements divers en matière d'environnement. Tout défaut quant aux dispositions des lois et des règlements actuels et futurs pourrait entraîner des obligations en matière de réparation. Même si la Société est d'avis qu'elle se conforme, à tous égards importants, à ces lois, règlements et politiques gouvernementales, il n'y a rien qui garantisse que tous les passifs environnementaux ont été établis.

#### RISQUES DE CRÉDIT

La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients est limitée en raison de la diversité des activités et des clients de la Société. Au 31 décembre 2004, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients.

# RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

La Société est assujettie à un nombre important de lois et règlements émanant des autorités gouvernementales notamment par le biais de la Loi concernant la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications, qui sont toutes deux administrées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Tout changement dans les lois, les règlements ou les politiques régissant la télévision, de même que la mise en application de nouvelles lois, de nouveaux règlements ou conditions d'utilisation d'un permis pourraient avoir une incidence considérable sur les activités de la Société, sa situation financière et les résultats de son exploitation.

# RISQUES LIÉS À L'AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société bénéficie de certains programmes d'aides gouvernementales pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. Tout changement dans les règles d'application de ces aides gouvernementales dans le futur pourrait avoir des incidences importantes sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société est un émetteur assujetti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse <a href="https://www.sedar.com">www.sedar.com</a>.

Les présents états financiers consolidés de Groupe TVA inc. et ses filiales sont la RAPPORT DE responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de LA DIRECTION Groupe TVA inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la Société, ainsi que les directions de ses filiales, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme de vérification interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et le rapport annuel de la Société et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité de vérification rencontre la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport suit.

> Le vice-président principal et chef de la direction financière

Paul Buron

Le président du conseil

Jean Neveu

Montréal, Canada Le 3 février 2005

RAPPORT DES **VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES** 

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Groupe TVA Inc. aux 31 décembre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés

KPMG & r.l / S.E.N.C. R.L.

Montréal. Canada Le 3 février 2005

36 - 37 36 - 37

# États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars sauf les montants par action)

	2004	2003
Produits d'exploitation	357 960 \$	340 945 \$
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	277 457	259 486
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments	80 503	81 459
Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des frais de démarrage reportés Charges financières (note 4) Autres éléments (note 5)	11 213 640 678 11	11 389 591 1 111 418
	12 542	13 509
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéfices dans les sociétés satellites	67 961	67 950
Impôts sur le bénéfice (note 6)	17 181	13 928
Part de l'actionnaire sans contrôle	(147)	_
Part des bénéfices dans les sociétés satellites	(441)	(491)
Bénéfice net	51 368 \$	54 513 \$
Bénéfice par action de base et dilué (note 16)	1,61 \$	1,65 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 — (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début	98 265 \$	68 919 \$
Bénéfice net	51 368	54 513
Dividendes versés	(6 330)	(6 611)
Rachat d'actions - excédent du prix payé sur la valeur comptable nette (note 16)	(31 623)	(18 556)
Solde à la fin	111 680 \$	98 265 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Bilans consolidés

31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars)

	2004	2003
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	1 986 \$	2 445 \$
Débiteurs (note 9)	93 107	90 189
Investissements dans des produits télévisuels		
et des films (note 10)	35 823	28 884
Stocks et charges payées d'avance	4 963	3 773
Actifs d'impôts futurs (note 6)	5 297	5 893
	141 176	131 184
Placements (note 11)	22 076	22 394
Immobilisations corporelles (note 12)	77 999	62 863
Investissements dans des produits télévisuels		
et des films (note 10)	22 237	19 795
Licences (note 3)	101 159	69 853
Écart d'acquisition (note 3)	83 002	72 398
Actifs d'impôts futurs (note 6)	3 122	4 204
Autres éléments d'actif (note 13)	6 348	7 170
	457 119 \$	389 861 \$
Passif et avoir des actionnaires Passif à court terme Découvert bancaire Créditeurs et charges à payer (note 14) Droits de diffusion et de distribution à payer	- \$ 75 660 20 012	617 \$ 54 774 14 081
Produits reportés	5 096	5 370
Crédit reporté (note 6)	1 860	4 200
	102 628	79 042
Droits de diffusion à payer Dette à long terme (note 15)	4 899 34 929	3 865 24 364
Passifs d'impôts futurs (note 6)	54 376	39 900
Crédit reporté (note 6)	397	537
Part de l'actionnaire sans contrôle	10 665	
	207 894	147 708
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 16)	134 114	140 880
Surplus d'apport (note 6)	3 431	3 008
Bénéfices non répartis	111 680	98 265
	249 225	242 153
Engagements, garanties et éventualités (note 20)		
	457 119 \$	389 861 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Jean Neveu

Président du conseil d'administration

Fernand Belisle

Président du comité de vérification

# États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	51 368 \$	54 513 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Part des bénéfices dans les sociétés satellites	(441)	(491)
Amortissements	12 309	12 433
Impôts futurs (note 6)	3 034	6 934
Part de l'actionnaire sans contrôle	(147)	_
Autres éléments	248	(92)
Fonds générés par l'exploitation courante	66 371	73 297
Variation nette des éléments hors liquidités (note 8)	10 861	(1 416)
	77 232	71 881
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 118)	(5 742)
Charges reportées	(1 003)	_
Acquisition d'entreprises (note 3)	(34 177)	(620)
Produit de disposition d'entreprise (note 3)	1 619	_
Cession d'immobilisations corporelles	_	263
Variation des placements	759	737
	(42 920)	(5 362)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Découvert bancaire	(617)	(6 804)
Remboursement des emprunts bancaires	_	(1 837)
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	10 565	(26 856)
Émission d'actions (note 16)	2 639	1 166
Rachat d'actions (note 16)	(41 028)	(25 772)
Dividendes versés	(6 330)	(6 611)
	(34 771)	(66 714)
Variation nette des espèces	(459)	(195)
Espèces au début	2 445	2 640
Espèces à la fin	1 986 \$	2 445 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 La Société, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), exerce ses activités principalement dans les domaines de la télévision, de la distribution de produits télévisuels et de films et de l'édition de magazines spécialisés.

# 1. Modifications de conventions comptables

#### a) Dépréciation d'actifs à long terme

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Société a adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA, Dépréciation d'actifs à long terme. Ces recommandations définissent des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Elles stipulent qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

#### b) Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3475, Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités, du Manuel de l'ICCA. Ces nouvelles recommandations viennent remplacer les règles de radiation et de disposition d'actifs à long terme anciennement définies dans le chapitre 3061, Immobilisations corporelles, relativement aux actifs devant être disposés, ainsi que celles qui étaient incluses dans l'ancien chapitre 3475, Abandon d'activités, du Manuel de l'ICCA.

Le nouveau chapitre 3475 clarifie les critères de classification des actifs destinés à être vendus et spécifie que ces actifs doivent être présentés aux états financiers au moindre de leur coût ou de leur valeur marchande, moins les frais de disposition. Le chapitre 3475 élargit aussi la notion d'activité se qualifiant à titre d'activités abandonnées, afin d'inclure toute composante de la Société dont les résultats et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et modifie le moment de la constatation d'une perte relative à l'abandon d'activités.

Les nouvelles recommandations du chapitre 3475 relatives à la sortie d'actifs et à l'abandon d'activités doivent être appliquées aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter du 1er mai 2003. Ces nouvelles recommandations n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2004.

# 2. Principales conventions comptables

# a) Consolidation et placements à long terme

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales de la date d'acquisition de leur contrôle à la date du bilan. Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation et les autres placements sont comptabilisés au coût.

40 - 41 40 - 41

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 2. Principales conventions comptables (suite)

#### b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Société doit faire des estimations et établir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif figurant au bilan, sur l'actif et le passif éventuels divulgués à la date des états financiers et sur les montants des produits et charges figurant à l'état des résultats pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### c) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films et l'édition de magazines au Canada.

L'aide gouvernementale relative aux productions d'émission est enregistrée en réduction des coûts de production. Dans le secteur de l'édition, l'aide gouvernementale liée à la rédaction est comptabilisée à titre de produits d'exploitation et amortie durant l'exercice au cours duquel la Société satisfait les conditions pour obtenir l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale liée à la distribution de magazine est comptabilisée en diminution des charges y afférentes.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une portion de celle-ci, advenant un défaut de la Société de se conformer à ses conditions particulières. La portion non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la portion remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint un certain seuil de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une portion de ces avances ne serait pas remboursable par la Société et serait comptabilisée en réduction des dépenses d'exploitation de la Société.

# d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

# e) Émissions réalisées et en cours de réalisation

Les émissions réalisées et en cours de réalisation ont trait aux activités de télévision. Les émissions réalisées et en cours de réalisation sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des charges générales reliées à chaque émission. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion ou lorsqu'une perte est prévisible.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 2. Principales conventions comptables (suite) (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# f) Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent essentiellement aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels et de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion, lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées:

- i) Le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de facon raisonnable:
- ii) Les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion:
- iii) Les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première diffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion pavés d'avance dans les droits de diffusion.

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme selon l'estimation de diffusion établie par la direction.

Ces droits sont amortis lors de la diffusion sur la durée du contrat, en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran et selon une méthode d'amortissement basée sur les revenus estimatifs futurs. L'amortissement de ces droits est présenté dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration. Les droits de diffusion sont évalués au moindre du coût non amorti ou de la valeur de réalisation nette prévue.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme et à long terme selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

# g) Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ont trait aux activités de distribution de films et de produits télévisuels. Les coûts comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et les coûts attribuables aux frais de publicité et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs probables. La valeur de réalisation nette des droits de distribution représente la part de la Société dans les produits futurs estimatifs qui seront générés, déduction faite des coûts futurs. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition, le film est disponible pour diffusion et les coûts des droits sont connus ou peuvent être raisonnablement estimés.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance dans les droits de distribution.

Les droits de distribution sont amortis selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses produits bruts réalisés par rapport au total de ses produits bruts anticipés. L'amortissement des droits de distribution est inclus dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration.

Les estimations des produits de chacun des films sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin, selon l'évaluation par la direction des conditions actuelles du marché. Les droits de distribution sont évalués au moindre du coût non amorti et de la valeur de réalisation nette.

42 - 43 42 - 43

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 2. Principales conventions comptables (suite)

#### h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

La Société pourvoit à l'amortissement selon les méthodes et taux suivants:

Élément d'actif	Méthode	Taux
Bâtiments	Linéaire	2,5% à 4%
Équipements	Linéaire et dégressif	6,6% à 33,3%

# i) Charges reportées

Les charges reportées correspondent aux frais de démarrage de services spécialisés et aux frais de financement reportés. Les charges reportées reliées aux services spécialisés sont amorties de facon linéaire sur une période de cinq ans à partir du début des opérations commerciales, et celles liées au financement sont amorties de facon linéaire sur la durée de la dette correspondante. Les charges reportées sont présentées à la rubrique, autres éléments d'actif.

#### i) Licences et écart d'acquisition

Les licences sont constituées de licences de diffusion ainsi que les licences représentant le droit d'utiliser au Canada les marques de commerce de magazines. Les licences de diffusion représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision. Ces licences ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix payé sur la juste valeur de l'actif net des entreprises acquises.

Les licences dont la durée de vie est indéfinie et l'écart d'acquisition ne sont pas amortis aux résultats: ils sont cependant soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, si des évènements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société n'a constaté aucune baisse de valeur suite aux tests annuels effectués les 31 octobre 2004 et 2003.

#### k) Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

La Société offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. De plus, la Société offre à certains employés à la retraite, en vertu d'un ancien régime, une protection d'assurance-vie à la retraite, une protection d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection. L'écart entre les cotisations de l'employeur et les montants inscrits à titre de charges d'avantages sociaux est comptabilisé à l'actif ou à l'obligation au titre des prestations constituées.

Pour tous les régimes à prestations déterminées, les conventions comptables suivantes ont été retenues:

i) Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, et il est imputé aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. Les calculs tiennent compte des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes de retraite, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 2. Principales conventions comptables (suite)

#### k) Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

- ii) Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes de retraite, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- iii) Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
- iv) L'excédent du gain actuariel net (perte actuarielle nette) sur 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- v) Le rendement à long terme prévu de l'actif des caisses de retraite est fondé sur la juste valeur.
- vi) L'actif transitoire net initial est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante prévue du groupe d'employés qui participent aux

Pour les régimes de retraite à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la Société est tenue de verser en échange des services rendus par les employés.

# I) Constatation des produits d'exploitation

#### Revenus de publicité

Les produits tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire du secteur de la télévision sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Dans le secteur de l'édition, les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

# Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des chaînes de télévision spécialisées sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les revenus tirés d'abonnement aux magazines sont constatés comme produits lorsque le service est rendu. Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme produits reportés et sont amortis sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant brut de revenu moins une provision pour retours futurs.

# Revenus de distribution

Les produits tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et d'émissions de télévision sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées:

- i) Il existe une preuve convaincante qu'il y a une transaction de vente avec un client. Une preuve est convaincante uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum (i) la durée des droits cédés, (ii) le film ou le groupe de films assujetti et (iii) la contrepartie à recevoir en échange des droits:
- ii) Le film est terminé et a été livré ou est disponible pour la livraison;

44 - 45 44 - 45

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

Notes afférentes aux

états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 2. Principales conventions comptables (suite)

#### I) Constatation des produits d'exploitation (suite)

Revenus de distribution (suite)

- iii) La période des droits a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente;
- iv) La rémunération de la Société est fixe ou peut être déterminée de facon
- v) Le recouvrement de la rémunération de la Société est raisonnablement sûr.

Les produits tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus en vidéo sont constatés durant le mois durant lequel le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéocassettes et de vidéodisques numériques (« DVD »), moins une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

#### Vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits du service de télé-achats sont constatés au moment de la livraison des produits.

#### m) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux d'origine. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

#### n) Impôts sur le bénéfice

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

# consolidés (suite) Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 2. Principales conventions comptables (suite)

#### o) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 15 octobre 2004, la Société a modifié les conventions d'octroi d'options d'achat d'actions de tous les bénéficiaires afin que ceux-ci puissent, au moment de la levée de leur option, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces correspondant à la plus value. Suite à ce changement, la Société a modifié sa convention comptable et utilise, depuis cette date, la méthode de la valeur intrinsèque pour toutes les attributions à des salariés qui sont des attributions d'options d'achat d'actions, qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs. à la discrétion de l'employé. Selon cette méthode, le coût de rémunération rattaché aux attributions à des salariés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Les variations de la juste valeur des actions sous-jacentes aux options entre la date d'attribution (qui correspond à la date de modification du régime pour les options octrovées avant cette date) et la date d'évaluation entraînent un changement dans l'évaluation du coût de rémunération dont la contrepartie est comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer. Pour le régime d'actionnariat à l'intention des cadres et des employés, la contribution de la Société pour le compte des salariés est constatée comme une charge de rémunération. Toute contrepartie versée par des cadres et employés pour l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions. Les attributions aux membres de la haute direction faites dans le cadre du régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives et du régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. sont évaluées et inscrites dans les états financiers à leur juste valeur. Selon cette méthode, la variation de la juste valeur de l'unité d'action fictive ainsi que de l'option d'achat d'actions de Quebecor Média inc. modifie le coût de rémunération qui est constaté sur le délai d'acquisition de l'attribution.

# p) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

# 3. Acquisitions et disposition d'entreprises

# Acquisitions d'entreprises

# Mystery

Le 30 avril 2004, la Société a acquis une participation additionnelle de 4,95 % dans la coentreprise Mystery, société en nom collectif (« Mystery ») en contrepartie de 5 \$ en espèces. Cette transaction porte la participation de la Société dans la coentreprise à 50 %. La coentreprise détient une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC») pour l'exploitation de la chaîne spécialisée numérique de catégorie 1 Mystery.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et la Société comptabilise son placement dans la coentreprise selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La répartition du prix d'acquisition a entraîné la comptabilisation d'une licence d'un montant total de 280 000 \$.

#### Argent

Le 23 septembre 2004, les partenaires dans la détention de la licence de service spécialisé numérique de langue française « Argent » ont signifié à la Société leur intérêt de se retirer du partenariat. La Société a enregistré un coût de 200 000 \$ attribuable au règlement de ce retrait qui est présenté à titre de coût de licence.

46 - 47 46 - 47

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 3. Acquisitions et disposition d'entreprises (suite)

Acquisitions d'entreprises (suite)

Toronto 1

Le 2 décembre 2004, suite à une décision du CRTC, la Société (75%) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., ont acquis de CHUM Limited la totalité des actions de la société 3095531 Nova Scotia Company qui détient la licence d'exploitation de la station de télévision Toronto 1, pour un prix d'acquisition de 43 249 000 \$, soit un prix d'acquisition convenu de 46 000 000 \$, moins un ajustement préliminaire du fonds de roulement de 3 451 000 \$, plus des frais de transaction de 700 000 \$. De ce montant, 32 437 000 \$ ont été payés en espèces par la Société, lui conférant ainsi une participation de 75 %. Corporation Sun Media a payé en espèces un montant de 2 812 000 \$ et a cédé à CHUM Limited sa participation de 29,9 %, évaluée à 8 000 000 \$ dans Cable Pulse 24 (CP24), une station torontoise d'information continue, lui conférant ainsi une participation de 25 % dans la station Toronto 1. Le processus de répartition du prix d'achat n'étant pas terminé au 31 décembre 2004, les montants affectés aux éléments d'actif et de passif peuvent être modifiés ultérieurement.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition se détaille comme suit:

Éléments d'actif acquis	
Débiteurs	4 500 \$
Charges payées d'avance	226
Droits de diffusion	4 295
Immobilisations corporelles	14 374
Licence	30 826
Écart d'acquisition	11 134
Éléments de passif assumés	
Créditeurs et charges à payer	5 000
Droits de diffusion à payer	5 972
Passif d'impôts futurs	11 134
Part de l'actionnaire sans contrôle	10 812
Actif net acquis à la juste valeur et contrepartie versée	32 437 \$

TVAchats inc. (anciennement HSS Canada inc.)

Le 18 mars 2003, la Société a acquis 50 actions additionnelles de catégorie A de sa coentreprise TVAchats inc., société oeuvrant dans le télé-achat, modifiant ainsi sa détention de 50 % à 100 % des actions en circulation, pour une contrepartie totale de 925 000 \$. La totalité des résultats de TVAchats inc. sont inclus dans les résultats consolidés de la Société depuis le 18 mars 2003 (50 % avant cette date). Le 27 juin 2003, la Société a procédé au changement de dénomination sociale de HSS Canada inc. pour TVAchats inc.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 3. Acquisitions et disposition d'entreprises (suite)

Acquisitions d'entreprises (suite)

TVAchats inc. (suite)

La répartition du prix d'acquisition se détaille comme suit:

·	
Actifs à court terme	826 \$
Immobilisations corporelles	15
Passifs à court terme	(699)
Éléments d'actif net acquis	142
Écart d'acquisition	783
Prix d'acquisition	925
Moins les espèces acquises	(305)
Contrepartie versée, déduction faite des espèces acquises	620 \$

# Publicor

Le 16 mai 2002, la Société a acquis la totalité des actifs et passifs de Publicor, une division de sa société mère. Quebecor Média inc.

Le contrat d'acquisition prévoit un ajustement maximum du prix d'acquisition de 6 000 000 \$ sur trois ans, à raison d'un paiement maximum de 2 500 000 \$ par année, dans la mesure où la rentabilité du secteur de l'édition en 2003, 2004 et 2005 dépasse certains niveaux préétablis.

Au 31 décembre 2004, la Société n'a pas comptabilisé d'ajustement au prix d'acquisition, puisque les critères pour constater un tel ajustement n'ont pas été atteints. Au 31 décembre 2003, la Société avait comptabilisé un ajustement du prix d'acquisition de 1 540 000 \$ à titre d'écart d'acquisition additionnel et avait comptabilisé une contrepartie égale dans les créditeurs et charges à payer. Cette somme a été payée le 1er mars 2004.

# Disposition d'entreprise

#### Les Éditions TVA inc.

Le 31 décembre 2004, la Société a cédé sa participation de 100 % dans Les Éditions TVA inc., une société éditrice dans le domaine des livres, à Quebecor Média inc., sa société mère, pour une contrepartie en espèces de 1 619 000 \$. Cette transaction a été comptabilisée à la valeur d'échange et a permis à la Société de réaliser un gain sur disposition de 754 000 \$. Dans le cadre de cette transaction, la Société a réduit son écart d'acquisition d'un montant de 530 000 \$.

# 4. Charges financières

	2004	2003
Intérêts sur la dette à long terme	588 \$	1 597 \$
Revenus d'intérêts	(839)	(937)
Amortissement des frais de financement reportés	456	450
Perte (gain) sur variation de change	62	(71)
Autres intérêts	411	72
	678 \$	1 111 \$

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 5. Autres éléments et provisions pour rationalisation

#### Autres éléments

#### a) Secteur télévision

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge de 765 000 \$ correspondant à la radiation des frais de démarrage de services spécialisés numériques dont les projets ont été abandonnés.

Au cours de l'exercice précédent, la Société avait comptabilisé une charge de 418 000 \$ relative à la radiation des frais liés aux demandes de quatre licences de radio FM ainsi que des frais reliés à la transaction d'acquisition des stations de radio AM et FM de Astral Média, suite au refus du CRTC d'accorder les licences convoitées par la Société.

# b) Secteur édition

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un gain sur disposition de 754 000 \$ suite à la vente d'une de ses filiales, Les Éditions TVA inc. (voir note 3).

# Provision pour rationalisation

# Secteur de la distribution

Au cours de l'exercice 2001, la Société, par le biais de sa filiale TVA Acquisition inc., avait procédé à une dévaluation d'éléments d'actif et à la comptabilisation de provisions pour rationalisation suite au repositionnement du secteur.

Au cours de l'exercice 2004, la Société a utilisé un montant de 494 000 \$ (1 913 000 \$ en 2003) et le solde de la provision pour rationalisation de ce secteur totalise 5 925 000 \$ au 31 décembre 2004 (6 419 000 \$ au 31 décembre 2003).

# 6. Impôts sur le bénéfice

La dépense d'impôts sur le bénéfice se présente comme suit:

	2004	2003
Exigibles	14 147 \$	6 994 \$
Futurs	3 034	6 934
	17 181 \$	13 928 \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire national et le taux d'imposition effectif utilisé par la Société dans le calcul du bénéfice net consolidé:

	2004	2003
Taux d'imposition réglementaire national	31,1 %	33,1 %
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit: Incidence fiscale de charges non déductibles et		
de la réduction du taux d'imposition	0,5	(1,1)
Variation du crédit reporté	(3,6)	(9,0)
Autres	(2,7)	(2,5)
Taux d'imposition effectif	25,3 %	20,5 %

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 6. Impôts sur le bénéfice (suite) (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts futurs de la Société est la suivante:

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportables dans les exercices futurs	18 797 \$	25 116 \$
Provision pour rationalisation	1 789	2 475
Écart d'acquisition et licences	4 097	3 446
Écart entre la valeur comptable et fiscale des		
immobilisations corporelles et des placements	3 325	3 893
Autres	2 317	3 191
	30 325	38 121
Provision pour moins-value	(21 906)	(28 024)
	8 419	10 097
Passifs d'impôts futurs		
Écart d'acquisition et licences	(34 225)	(22 516)
Écart entre la valeur comptable et fiscale		,
des immobilisations corporelles et des placements	(1 674)	(3 196)
Autres	(18 477)	(14 188)
	(54 376)	(39 900)
Passifs nets d'impôts futurs	(45 957)\$	(29 803)\$

Les actifs et les passifs d'impôts futurs à court et à long terme se répartissent comme suit:

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
Court terme	5 297 \$	5 893 \$
Long terme	3 122	4 204
	8 419	10 097
Passifs d'impôts futurs		
Long terme	(54 376)	(39 900)
Passifs nets d'impôts futurs	(45 957)\$	(29 803)\$

Au cours de l'exercice 2002, la Société avait reconnu des actifs d'impôts futurs au montant de 21 000 000 \$ reliés principalement à des pertes fiscales reportées dans le cadre de la liquidation de certaines sociétés du secteur de la production et distribution. La contrepartie de ces actifs d'impôts futurs figure à la rubrique, crédit reporté du passif de la Société, lequel est amorti par dotation à la charge d'impôts en proportion de la réduction nette de ces actifs d'impôts futurs. Au 31 décembre 2004, le solde du crédit reporté totalise 2 257 000 \$ (4 737 000 \$ en 2003).

**50 -** 51 50 - 51

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 6. Impôts sur le bénéfice (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 6 163 000 \$ (347 000 \$ en 2003) auprès de Quebecor World inc., une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. La totalité de cette somme a été comptabilisée à titre d'actif d'impôts exigibles. Des avantages fiscaux de 1 820 000 \$ seront comptabilisés dans les résultats de la société lorsqu'un nouveau multiple de déduction appliqué sur les déductions fiscales acquises en 2004 sera officiellement promulgué. De plus, cette transaction permet à la Société de réaliser un gain de 187 000 \$ (107 000 \$ en 2003) qui est comptabilisé à titre de surplus d'apport. La Société a également comptabilisé un montant supplémentaire de 56 000 \$ (122 000 \$ en 2003) dans le surplus d'apport à titre d'aiustement de la transaction d'acquisition de déductions fiscales de 191 000 \$ auprès de Quebecor World inc. de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2004, la Société a un compte à payer de 5 539 000 \$ (240 000 \$ en 2003) à Quebecor World inc.

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs, étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements et que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Les montants des tableaux présentés précédemment pour 2004 et 2003 incluent une provision pour moins-value de 21 906 000 \$ et 28 024 000 \$, respectivement. relativement à des reports de pertes prospectifs et autres économies d'impôts disponibles. La variation nette de la provision pour moins-value pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 s'explique, principalement, par une réduction d'un montant de 5 094 000 \$ (7 465 000 \$ en 2003) provenant de l'utilisation de pertes fiscales pour lesquelles une provision pour moins-value avait été comptabilisée.

Au 31 décembre 2004, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'approximativement 10 338 000 \$ (30 903 000 \$ en 2003) dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venant à échéance comme suit:

2005	2 826 \$
2006	667
2007	671
2008	1 384
2009	1 786
2010	101
2011	2 903

La Société dispose également d'un montant de 81 659 000 \$ (81 659 000 \$ en 2003) de pertes en capital sans échéance et pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 **7. Coentreprises** (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

La quote-part des opérations dans les coentreprises incluses dans les états financiers consolidés de la Société se détaille comme suit:

	2004	2003
Résultats consolidés		
Produits d'exploitation	9 866 \$	10 194 \$
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	9 411	9 683
Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants	455	511
Amortissement	622	602
Charges financières (revenu d'intérêts)	(2)	81
Impôts sur le bénéfice	276	294
Perte nette	(441)\$	(466)\$
Bilans consolidés		
Actif à court terme	3 916 \$	6 466 \$
Actif à long terme	1 934	2 476
Passif à court terme	2 027	3 320
Flux de trésorerie consolidés		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(161)	(8 822)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	_	55
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 100)	9 430

# 8. Informations sur les flux de trésorerie

Les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie se présentent comme suit:

a) La variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement liés à l'exploitation se présente comme suit:

	2004	2003
Diminution (augmentation) de l'actif		
Débiteurs	4 894 \$	9 322 \$
Investissements dans des produits télévisuels		
et des films	(5 011)	3 990
Stocks et charges payées d'avance	(1 155)	(1 244)
Augmentation (diminution) du passif		
Créditeurs et charges à payer	2 466	(23 708)
Produits reportés	(259)	(396)
Droits de diffusion et de distribution à payer	993	(4 316)
Actifs et passifs d'impôts exigibles	9 427	14 813
Autres	(494)	123
	10 861 \$	(1 416)\$

**52 -** 53 52 - 53

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 8. Informations sur les flux de trésorerie (suite)

b) Les intérêts versés ainsi que les impôts sur le bénéfice payés et classés au titre des activités d'exploitation se présentent comme suit:

	2004	2003
Intérêts versés	1 116 \$	1 576 \$
Impôts sur le bénéfice versés (encaissés)	5 825	(8 020)

# c) Les opérations hors caisse:

Les états consolidés des flux de trésorerie excluent les opérations hors caisse suivantes:

	2004	2003
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées		
par les créditeurs et charges à payer	2 559 \$	691 \$

#### 9. Débiteurs

	2004	2003
Comptes clients	74 776 \$	73 237 \$
Comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun	9 598	9 273
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir	2 048	5 405
Actifs d'impôts exigibles	6 685	2 274
	93 107 \$	90 189 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun sont affectés des mêmes conditions que les comptes clients.

Les sociétés sous contrôle commun représentent les filiales de la société mère ultime, Quebecor inc.

#### 10. Investissements dans des produits télévisuels et des films

		2004
Court	Long	
terme	terme	Total
2 597 \$	- \$	2 597 \$
33 226	16 596	49 822
_	5 641	5 641
35 823 \$	22 237 \$	58 060 \$
		2003
Court	Long	
terme	terme	Total
2 502 \$	- \$	2 502 \$
26 382	13 810	40 192
_	5 985	5 985
28 884 \$	19 795 \$	48 679 \$
	2 597 \$ 33 226  - 35 823 \$  Court terme  2 502 \$ 26 382  -	terme terme  2 597 \$ - \$ 33 226

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

	2004	2003
Sociétés satellites		
Télé Inter-Rives Ltée, participation de 45 %	5 573 \$	5 330 \$
9085-3011 Québec inc. a)	_	2 748
Autre placement dans des sociétés satellites	_	(25)
	5 573	8 053
Autres placements		
Canoë inc. (anciennement 9085-3011		
Québec inc.) a)	11 262	_
Prêt à terme b)	2 339	2 939
Billet à recevoir de 9085-3011 Québec inc. a)	_	8 500
Autres placements de portefeuille	2 902	2 902
	22 076 \$	22 394 \$

a) Le 31 octobre 2004, dans le cadre de la réorganisation de Netgraphe inc., la Société a converti son billet à recevoir ainsi que les intérêts à recevoir sur ledit billet en actions ordinaires de 9085-3011 Québec inc. Suite à la privatisation de Netgraphe inc. et à sa liquidation dans 9085-3011 Québec inc., la participation de Groupe TVA Inc. est maintenant de 13,8 %. Depuis le 31 octobre 2004, la Société a cessé de comptabiliser son placement à la valeur de consolidation pour le comptabiliser au coût d'acquisition. 9085-3011 Québec inc., a modifié sa dénomination sociale pour Canoë inc.

Au cours de l'exercice précédent, 9085-3011 Québec inc. était une société détenue à 50 % par Groupe TVA Inc. et 50 % par des sociétés sous contrôle commun. 9085-3011 Québec inc. détenait une participation de 22,4 % dans la société Netgraphe inc. Le billet à recevoir portait intérêt au taux préférentiel plus 4 % et était encaissable sur demande.

b) Le prêt à terme de 2 339 000 \$ porte intérêt au taux de 8 % et vient à échéance le 1<sup>er</sup> août 2007.

# 12. Immobilisations corporelles

			2004
	Am	ortissement	Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette
Terrains	3 168 \$	- \$	3 168 \$
Bâtiments	65 506	40 947	24 559
Équipements	159 934	119 831	40 103
Projets en cours	10 169	_	10 169
	238 777 \$	160 778 \$	77 999 \$

**54 -** 55 54 - 55

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 12. Immobilisations corporelles (suite)

			2003
	Δn	nortissement	Valeur comptable
	All	orussement	comptable
	Coût	cumulé	nette
Terrains	3 168 \$	- \$	3 168 \$
Bâtiments	62 519	38 585	23 934
Équipements	147 030	114 995	32 035
Projets en cours	3 726	_	3 726
	216 443 \$	153 580 \$	62 863 \$

#### 13. Autres éléments d'actif

	2004	2003
Actifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 18)	3 773 \$	3 819 \$
Charges reportées Frais de financement reportés	92	550
Frais de démarrage de services spécialisés reportés	2 483	2 801
	6 348 \$	7 170 \$

#### 14. Créditeurs et charges à payer

	2004	2003
Comptes fournisseurs et charges à payer	57 118 \$	48 126 \$
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun	8 972	4 524
Passifs d'impôts exigibles	9 570	2 124
	75 660 \$	54 774 \$

# 15. Dette à long terme

Au cours de l'exercice, la Société a réduit le montant qu'elle peut emprunter en vertu de sa convention de crédit de 135 000 000 \$ à 65 000 000 \$. La convention de crédit porte intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur les fonds générés. La convention de crédit vient à échéance le 11 février 2006.

Au 31 décembre 2004, les sommes empruntées comprennent 34 929 000 \$ (18 914 000 \$ en 2003) d'acceptations bancaires, portant intérêt au taux de 2,56 % (2,76 % en 2003) et aucune avance (5 450 000 \$ en 2003) sur le crédit rotatif portant intérêt au taux de 4,25 % (4,5 % en 2003).

L'emprunt bancaire à terme rotatif est garanti par une hypothèque de 230 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels, présents et futurs de la Société.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 15. Dette à long terme (suite)

En vertu de la convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2004, la Société respecte les restrictions concernant les ratios financiers. De plus, la Société est limitée quant aux montants de dividendes et de paiements aux actionnaires.

Au 31 décembre 2004, la Société avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 425 000 \$ (712 000 \$ en 2003).

#### 16. Capital-actions

#### Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries

Un nombre illimité d'actions ordinaires de classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale

	2004	2003
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires de classe A	72 \$	72 \$
26 454 247 actions de classe B		
(28 187 447 en 2003)	134 042	140 808
	134 114 \$	140 880 \$

Au cours de l'exercice, la Société a émis 159 300 actions de classe B (86 750 en 2003), à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie en espèces de 2 639 000 \$ (1 166 000 \$ en 2003).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de l'exercice, la Société a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 3 juin 2004 et le 2 juin 2005, un maximum de 1 585 593 actions de classe B de la Société, représentant approximativement 10 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation, non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat. La Société rachète ces actions de classe B au cours du marché au moment de l'achat, plus les frais de courtage.

Au cours de l'exercice, 1 892 500 actions de classe B (1 452 200 actions en 2003) ont été rachetées pour annulation pour une contrepartie nette au comptant de 41 028 000 \$ (25 772 000 \$ au 31 décembre 2003). Toutes les actions rachetées au cours de l'exercice ont été annulées au 31 décembre 2004.

Au cours de l'exercice précédent, la Société avait déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 3 juin 2003 et le 2 juin 2004, un maximum de 1 797 708 actions de classe B de la Société, représentant approximativement 10 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation, non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat.

L'offre de rachat dans le cours normal des activités qui s'est terminée le 2 juin 2004 a permis à la Société de racheter 1 515 500 actions de classe B entre le 3 juin 2003 et le 2 juin 2004.

56 - 57 56 - 57

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 16. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de classe B, à l'intention des dirigeants

En 1999, la Société a remplacé le régime d'options d'achat d'actions de classe B. instauré en 1990 (ci-après le régime de 1990), sauf pour les options déià octroyées. mais non encore exercées. Pour ces options, les modalités du régime de 1990 s'appliquent toujours. Au cours de l'exercice, toutes les options du régime de 1990 ont été exercées. Le régime, instauré en 1999 (ci-après, le régime de 1999) au profit des dirigeants de la Société et de ses filiales, prévoit notamment que l'octroi, les conditions et les modalités afférentes aux options octrovées seront fixés par le comité de rémunération de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action de classe B, visée par une option, ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Un nombre maximum de 1 400 000 actions a été réservé aux fins du régime. Une charge de rémunération de 180 000 \$ (aucune en 2003) relativement à ce programme a été comptabilisée au cours de l'exercice et la contrepartie au surplus d'apport.

Le 15 octobre 2004, la Société a modifié les conventions d'octroi d'options d'achat d'actions de tous les bénéficiaires afin que ceux-ci puissent, au moment de la levée de leur option, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal du nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée. Au cours de l'exercice, la Société a octroyé 126 500 options conventionnelles en vertu de ce régime (aucune en 2003).

Suite à la modification des conventions d'octroi d'options d'achat d'actions, une charge de rémunération additionnelle de 177 000 \$ a été constatée, puisque le prix d'exercice des options est inférieur à la juste valeur des actions de Groupe TVA Inc. au 31 décembre 2004.

En vertu du régime de 1999, la Société peut assortir l'octroi d'options à différents critères ou conditions. En 1999, la Société a procédé à l'octroi d'options assorties à des critères de performance du cours des actions de classe B en Bourse (« les options de performance »). Au cours de l'exercice, la Société n'a octroyé aucune option de performance (aucune en 2003).

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2004 et 2003 des options conventionnelles et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous:

	20	04	200	)3
Options conventionnelles	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au début de l'exercice Octroyées Exercées Annulées	250 300 126 500 (111 800) (50 000)	,	347 050 - (86 750) (10 000)	15,69 \$ - 13,44 25,20
Solde à la fin de l'exercice	215 000	19,81 \$	250 300	16,09 \$
Options pouvant être exercée à la fin de l'exercice	s <b>73 500</b>	19,39 \$	145 300	18,92 \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

# 16. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de classe B, à l'intention des dirigeants (suite)

					O	otions pouvant
			Options en cours être exerce			être exercées
			Durée de vie		Nombre	
		Nombre	contractuelle	Prix	d'options	Prix
		d'options	moyenne	d'exercice	pouvant être	d'exercice
Fourchette	e	n cours au	pondérée à	moyen	exercées au	moyen
des prix	31	décembre	courir	pondéré	31 décembre	pondéré
d'exercice		2004	(années)	(en dollars)	2004	(en dollars)
14,00 \$ à 18	3,85 \$	53 500	5,69	15,64	\$ 38 500	16,29 \$
18,86 \$ à 25	5,50 \$	161 500	8,78	21,19	35 000	22,80
		215 000	8,01	19,81	\$ 73 500	19,39 \$

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2004 et 2003 des options de performance et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous:

	2004		200	03
Options de performance	Prix d'exercice moyen pondéré Nombre (en dollars)		Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au début de l'exercice Exercées	50 000 (50 000)	18,85 \$ 18,85	50 000 -	18,85 \$
Solde à la fin de l'exercice	-	- \$	50 000	18,85 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	_	- \$	50 000	18,85 \$

Régimes d'actionnariat de classe B à l'intention des cadres et des employés

En 1998, la Société a instauré un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux employés et un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux cadres de la Société. Les régimes prévoient que les participants peuvent souscrire aux actions selon certaines modalités liées à leur rémunération. Les actions seront souscrites pour un prix correspondant à 90 % de la moyenne des cours de clôture en Bourse. Les plans prévoient aussi des modalités de financement sans intérêt. Au cours de l'exercice, aucune action de classe B (aucune en 2003) n'a été émise en vertu de ces régimes. Le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux employés est de 229 753 actions classe B au 31 décembre 2004 (229 753 en 2003) et le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux cadres est de 332 643 actions au 31 décembre 2004 (332 643 en 2003).

**58 -** 59 58 - 59

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 16. Capital-actions (suite)

Régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives

Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2000, la Société a instauré un régime d'intéressement à long terme pour certains membres de la haute direction. Les unités d'actions fictives sont rachetables (en espèces ou au gré de la Société. en actions de classe B, ou par une combinaison d'espèces et d'actions) seulement au moment de la cessation d'emploi du participant. Un nombre maximum de 25 000 actions de classe B peuvent être émises en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, la Société n'a octrové aucune unité (aucune en 2003). Aucune unité n'est en circulation aux 31 décembre 2004 et 2003.

Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc.

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Quebecor Média inc.. 6 185 714 actions ordinaires de Quebecor Média inc. ont été réservées pour les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de Quebecor Média inc. et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média inc. (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le prix demandé pour les actions ordinaires de Quebecor Média inc. sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à la date de l'octroi. Sauf lorsque autorisé par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. advenant une transaction impliquant un changement de contrôle, aucune option ne pourra être exercée par les détenteurs d'options tant et aussi longtemps. que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue. Advenant que, le 31 décembre 2007, les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer annuellement, entre le 1er janvier et le 31 janvier, leur droit de recevoir en espèces la plus-value de leurs options pouvant être exercées. À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminées par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. au moment de l'octroi: i) en portion égale sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi, ii) en portion égale sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi, ou iii) en portion égale sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. Toutes les options en circulation au 31 décembre 2004 ont été octroyées à des membres de la direction de Quebecor Média inc. et de ses filiales.

La Société a constaté une charge de rémunération relativement à ce programme de 170 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 (300 000 \$ en 2003). puisque le prix d'exercice des options est inférieur à la juste valeur des actions de Quebecor Média inc. au 31 décembre 2004, tel qu'évalué par le conseil d'administration de Quebecor Média inc.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 16. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. (suite)

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2004 et 2003 des options d'achat d'actions octrovées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et aux autres employés clés de la Société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous:

	200	04	200	03
		Prix		Prix
		d'exercice		d'exercice
		moyen		moyen
Options		pondéré		pondéré
conventionnelles	Nombre	(en dollars)	Nombre	(en dollars)
Solde au début de l'exercice	85 806	16,17 \$	85 806	16,17 \$
Octroyées	38 083	22,98	_	_
Exercées	(27 828)	16,17		
Annulées	(9 277)	16,17	_	_
Solde à la fin de l'exercice	86 784	19,16 \$	85 806	16,17 \$
Options pouvant être exercées	S			
à la fin de l'exercice	12 175	16,17 \$	_	- \$

	Opti	ons en cours	Options pouvant être exercées
		Durée de vie	Nombre
	Nombre	contractuelle	d'options
	d'options	moyenne	pouvant être
	en cours au pondérée à		exercées au
Prix d'exercice	31 décembre	courir	31 décembre
(en dollars)	2004	(années)	2004
16,17 \$	48 701	7,23	12 175
22,98	38 083	9,68	-
	86 784	8,31	12 175

# Bénéfice par action

Les tableaux suivants présentent les calculs du bénéfice par action de base et dilué:

	2004	2003
Bénéfice net	51 368 \$	54 513 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation Effet de dilution des options d'achat d'actions	31 881 731 17 854	33 053 045 62 028
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	31 899 585	33 115 073
Bénéfice par action de base et dilué (en dollars)	1,61 \$	1,65 \$

60 - 61 60 - 61

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 17. Crédits d'impôt et aide gouvernementale

Les frais de production des émissions ont été réduits d'un montant de 1 819 000 \$ (2 558 000 \$ en 2003) au titre d'aide gouvernementale, soit un montant de 971 000 \$ (1 389 000 \$ en 2003) représentant des crédits d'impôt et un montant de 848 000 \$ (1 169 000 \$ en 2003) au titre de financement de la production.

Les produits d'exploitation du secteur édition comprennent un montant de 1 247 000 \$ (2 240 000 \$ en 2003) au titre d'aide gouvernementale sous forme d'aide à la rédaction. L'aide gouvernementale reliée à la distribution de magazines représente 2 209 000 \$ (2 298 000 \$ en 2003) et est comptabilisée en réduction des coûts d'exploitation.

Les charges d'exploitation du secteur de la distribution comprennent de l'aide gouvernementale non remboursable d'un montant de 1 085 000 \$ (74 000 \$ en 2003). Au 31 décembre 2004, les avances recues représentent 1 121 000 \$ (450 000 \$ en 2003) et sont présentées dans les droits de distribution à payer.

#### 18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les régimes de retraite offerts aux employés cadres et syndiqués de Groupe TVA comportent un volet à prestations déterminées, de type salaires de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Groupe TVA offre à ses cadres supérieurs un régime de retraite de type salaires de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite des employés de Publications TVA sont de type salaires de carrière indexé avant et après la retraite.

Les différents régimes de retraite de la Société ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des 3 dernières années.

Voici les dates d'effet des évaluations aux fins de la capitalisation:

	Date de l'évaluation la plus récente	Date de la prochaine évaluation requise
Régime du personnel cadre		
de Groupe TVA	31 décembre 2001	31 décembre 2004
Régime des syndiqués		
de Groupe TVA	31 décembre 2001	31 décembre 2004
Régime des cadres supérieurs		
de Groupe TVA	31 décembre 2003	31 décembre 2006
Régime pour les employés		
de Publications TVA	31 décembre 2001	31 décembre 2004

Les montants totaux en espèces constatés en 2004 comme montants payés ou payables pour cet exercice au titre des avantages sociaux futurs, qui comprennent les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées, au régime à cotisations déterminées et au régime complémentaire de retraite se sont élevés à 4 081 000 \$ (3 792 000 \$ en 2003).

Les tableaux suivants ont trait aux informations relatives aux régimes à prestations déterminées et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

	200	04	2003		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	
Obligations au titre des prestations constituées					
Solde au début de l'exercice	115 717 \$	1 614	\$ 100 246 \$	1 535 \$	
Cotisations des participants	1 339	_	712	_	
Coût des services rendus					
au cours de l'exercice	1 427	3	1 041	_	
Intérêts débiteurs	7 174	69	6 629	70	
Modification de régimes	_	_	1 259	_	
Acquisitions d'entreprises	_	_	2 678	76	
Prestations versées	(7 398)	(132)	(7 594)	(122)	
Perte actuarielle	474	_	_	_	
Modification des hypothèses	3 831	31	10 746	55	
Solde à la fin de l'exercice	122 564 \$	1 585	<b>\$</b> 115 717 \$	1 614 \$	

	20	04	2003	
	Régimes	Autres	Régimes	Autres
	de retraite	regimes	de retraite	régimes
Actifs des régimes				
Juste valeur de l'actif				
des régimes au début				
de l'exercice	116 335 \$	-	\$ 104 370 \$	- \$
Rendement réel sur l'actif				
des régimes	12 704	-	15 190	_
Cotisations de l'employeur	1 556	-	1 010	_
Cotisations des participants	1 339	-	712	_
Prestations versées	(7 398)	-	(7 594)	_
Acquisitions d'entreprises	-	-	2 647	
Juste valeur de l'actif des				
régimes à la fin de l'exercice	124 536 \$	_	\$ 116 335 \$	- \$

Les actifs des régimes sont répartis selon les catégories d'actif suivantes:

	2004	2003
Titres de capitaux propres	<b>52,0</b> %	48,3 %
Titre de créances	46,7 %	50,9 %
Autres	1,3 %	0,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

Aux 31 décembre 2004 et 2003, les actions ordinaires de la Société mère ultime, Quebecor inc., étaient comprises dans les titres de capitaux propres susmentionnés et comptaient respectivement pour 266 000 \$ (0,2 % des actifs des régimes) et pour 221 000 \$ (0,19 % des actifs des régimes).

62 - 63 62 - 63

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# 18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les montants présentés ci-dessus relativement aux obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants, qui se rapportent aux régimes non entièrement capitalisés:

	200	04	2003	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées	4 392 \$	1 585	<b>\$</b> 75 996 \$	1 614 \$
Juste valeur des actifs des régimes	2 940	-	74 249	_
Situation de capitalisation - déficit	1 452 \$	1 585	<b>\$</b> 1747 \$	1 614 \$

	200	74	200	12
	200	J <del>4</del>	2003	
	Régimes	Autres	Régimes	Autres
	de retraite	régimes	de retraite	régimes
Rapprochement de l'état				
de la capitalisation				
Excédent des actifs (obligations)				
sur les obligations (actifs)				
à la fin de l'exercice	1 972 \$	(1 585)	<b>\$</b> 618 \$	(1 614)\$
Coût des prestations pour				
services passés non constatés	6 050	(29)	6 536	88
Perte actuarielle nette				
non constatée	9 935	398	9 545	342
Obligation (actif) transitoire				
non constatée	(6 150)	587	(6 652)	669
Actif (obligation) au titre				
des prestations constituées	11 807	(629)	10 047	(515)
Provision pour moins-value	(8 034)	-	(6 228)	-
Actif (obligation) au titre des				
prestations constituées,				
déduction faite de la				
provision pour moins-value	3 773 \$	(629)	\$ 3819\$	(515)\$

Au cours de l'exercice précédent, la Société a obtenu le transfert des obligations au titre des prestations constituées et les actifs du régime relatifs aux employés de Publicor transférés au cours de l'exercice 2003.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les montants constatés aux bilans de la Société aux 31 décembre 2004 et des montants constatés aux bilans de la Société aux 31 décembre 2004 et des montants constatés aux bilans de la Société aux 31 décembre 2004 et des montants constatés aux bilans de la Société aux 31 décembre 2004 et des montants de la Société aux 31 décembre 2004 et des montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

Les montants constatés aux bilans de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 sont les suivants:

	200	04	2003		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	
Actif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, autres éléments d'actif	3 773 \$	_	<b>\$</b> 3819	\$ -\$	
Passif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, créditeurs et charges à payer	_	(629)	-	(515)	
Montant net constaté	3 773 \$	(629)	\$ 3819	\$ (515)\$	

Le tableau suivant présente la composition de la charge d'avantages sociaux des régimes à prestations déterminées pour les exercices 2004 et 2003:

	20	003		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 427 \$	3	<b>\$</b> 1 041 \$	- \$
Intérêts débiteurs	7 174	69	6 629	70
Rendement prévu des actifs des régimes	(8 841)	-	(7 936)	_
Amortissement du coût des services passés	486	25	411	33
Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(502)	82	(502)	82
Variation de la provision pour moins-value	1 806	_	1 315	_
Amortissement de la perte actuarielle non amortie	121	29	98	20
Charge d'avantages sociaux	1 671 \$	208	<b>\$</b> 1 056 \$	205 \$

Les hypothèses significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes:

	2004	2003
Obligations		
Taux d'actualisation en fin d'année	6,00 %	6,25 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,25 %
Coût périodique courant		
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	7,75 %	7,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,25 %

64 - 65 64 - 65

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

#### 18. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite a été fixé à 9 % en 2002. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement à 5 % sur une période de 10 ans et par la suite, demeurer à ce niveau. Un changement de 1 % dans ce taux aurait les effets suivants:

Avantages	ges complémentaires à la retraite				
	Augmentation de 1%				
Incidence sur les coûts des services et d'intérêts Incidence sur l'obligation au titre des prestations	8 118	\$ (7)\$ (111)			

#### Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la Société au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 s'élève à 2 394 600 \$ (2 658 700 \$ en 2003).

#### 19. Opérations conclues entre sociétés apparentées

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004, la société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées, dans le cours normal de ses activités. Les transactions avec des sociétés apparentées sont enregistrées à la valeur d'échange établie par contrat.

#### Produits d'exploitation

La Société a comme politique de transiger le temps d'antenne, les ventes d'émissions et la location des services techniques de production et de postproduction avec les sociétés sous contrôle commun à la valeur du marché. La Société a vendu du temps d'antenne à des sociétés sous contrôle commun et a fourni des services techniques de production et de postproduction pour un montant global de 21 286 000 \$ (16 122 000 \$ en 2003).

Charges d'exploitation, de vente et d'administration

La Société a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 1 850 000 \$ (1 500 000 \$ en 2003).

La Société a engagé, auprès de sociétés sous contrôle commun et d'une société affiliée, une charge d'amortissement de droit de diffusion, des charges liées à des services informatiques et de communications, d'imprimerie et de pelliculage, et des charges de droits d'accès, pour un total de 42 732 000 \$ (44 470 000 \$ en 2003). Le bilan inclut des droits de diffusion s'élevant à 824 000 \$ (661 000 \$ en 2003) et des droits de diffusion à payer s'élevant à 522 000 \$ (356 000 \$ en 2003) auprès de ces mêmes sociétés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 **20. Engagements, garanties et éventualités** (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

# a) Engagements

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation. principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de distribution et diffusion, représentant des paiements totaux de 46 206 000 \$ jusqu'en 2011. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

23 088 \$
7 548
5 731
3 355
2 605
3 879

De plus, dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision Toronto 1, la Société s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq à sept ans un montant de 4 600 000 \$ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements de condition de licence de l'ancien propriétaire d'un montant 9 890 000 \$ que la Société devra assumer sur une période de quatre à sept ans.

#### b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'obiet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 789 000 \$. Au 31 décembre 2004, la Société n'a inscrit aucun passif relativement à ces garanties.

Dans le cours normal de ses opérations, la Société procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que contrats d'acquisitions, ententes de services et contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de facon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Société n'a jamais eu à faire des débours significatifs en vertu de telles ententes. La Société n'a constaté aucun passif relativement à ces ententes, puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de celles-ci.

#### c) Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est impliquée dans diverses poursuites, litiges et réclamations. De l'avis de la direction, la résolution de ces poursuites, litiges et réclamations n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Société.

66 - 67 65 - 67

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

Notes afférentes aux

états financiers

consolidés (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 (Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

#### 21. Instruments financiers

Gestion du risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société, dans le cours normal de son exploitation, évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Au 31 décembre 2004, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses pour répondre au risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des espèces, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an. La juste valeur de la dette à long terme équivaut à la valeur comptable aux 31 décembre 2004 et 2003, étant donné qu'elle porte intérêt à taux variable. La juste valeur des autres placements est comparable à leur valeur comptable.

#### 22. Information sectorielle

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants:

- Le secteur de la télévision inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés analogiques et numériques, de la maison de production JPL Production Inc., de Toronto 1 et du télé-achat:
- Le secteur de l'édition inclut les activités de Les Publications TVA Inc. et ses filiales et Les Publications TVA II Inc., éditeurs de magazines de langue française spécialisés dans les domaines des arts, du spectacle, de la télévision, de la mode, de la décoration et autres;
- Le secteur de la distribution inclut les activités de distribution de produits télévisuels et de films;

Les autres éléments représentent les éliminations de transactions intersectorielles aux résultats ainsi que le placement dans Canoë Inc. (anciennement 9085-3011 Québec inc.) au bilan.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

# Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003 **22. Information sectorielle (suite)**

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles suivies par la Société dans son ensemble (voir note 2).

Les tableaux suivants présentent des informations sur les résultats et sur l'actif:

						2004	
	Télévision	Édition	D	Distribution	Autres éléments	Total	
Produits d'exploitation Charges d'exploitation, de vente et	271 216	\$ 76 268	\$	13 242	\$ (2 766) \$	\$ 357 960	\$
d'administration	204 599	60 617		15 007	(2 766)	277 457	
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments	66 617	\$ 15 651	\$	6 (1 765)	\$ - \$	\$ 80 503	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9 891	\$ 227	\$	<b>.</b> -	\$ - \$	\$ 10 118	\$
Écart d'acquisition	13 673	\$ 69 329	\$	· -	\$ - \$	\$ 83 002	\$
Actif total	343 192	\$ 89 375	\$	13 290	\$ 11 262 \$	\$ 457 119	\$
						2003	_
					At	2003	_
	Télévision	Édition	ı	Distribution	Autres éléments	Total	
Produits d'exploitation Charges d'exploitation, de vente et	245 643	\$ 77 606	\$	19 872	\$ (2 176) \$	\$ 340 945	\$
d'administration	182 415	58 527		20 720	(2 176)	259 486	
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières							
et autres éléments	63 228	\$ 19 079	\$	(848)	\$ - \$	\$ 81 459	\$
Acquisitions d'immobilisations							
corporelles	5 544	\$ 198	\$	5 –	\$ - \$	\$ 5 742	\$
Écart d'acquisition	2 539	\$ 69 859	\$	<b>-</b>	\$ - 9	\$ 72 398	\$
Actif total	274 975	\$ 86 636	\$	17 002	\$ 11 248 \$	\$ 389 861	\$

68 - 69 68 - 69

# INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

# Sommaire des résultats 2004

RÉSULTATS CONSOLIDÉS PAR TRIMESTRE * (en milliers de dollars sauf les montants par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	2004 Total
Produits d'exploitation	85 915 \$	94 383 \$	71 274 \$	106 388 \$	357 960 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement,					
charges financières et autres éléments	12 380	29 699	12 955	25 469	80 503
Bénéfice net	8 292	17 585	8 116	17 375	51 368
Bénéfice net par action	0,26 \$	0,55 \$	0,26 \$	0,56 \$	1,61 \$
Fonds générés par l'exploitation courante	10 603	23 700	12 641	19 427	66 371
Moyenne pondérée des actions en circulation					
(en milliers)	32 508	32 021	31 820	31 168	31 882
Cotes à la bourse de Toronto					
Haut	25,24 \$	24,15 \$	22,87 \$	21,23 \$	25,24 \$
Bas	20,15 \$	21,45 \$	18,60 \$	17,90 \$	17,90 \$
Clôture	23,55 \$	23,25 \$	19,08 \$	20,34 \$	20,34 \$

# Sommaire des résultats 2003

<b>RÉSULTATS CONSOLIDÉS PAR TRIMESTRE *</b> (en milliers de dollars sauf les montants par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	2003 Total
Produits d'exploitation	84 276 \$	92 396 \$	67 265 \$	97 008 \$	340 945 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, charges financières et autres éléments	14 549	26 666	11 664	28 580	81 459
Bénéfice net	8 997	17 637	6 421	26 560 21 458	54 513
Bénéfice net par action	0,27 \$	0,53 \$	0,20 \$	0,66 \$	1,65 \$
Fonds générés par l'exploitation courante	11 508	23 858	10 210	27 721	73 297
Moyenne pondérée des actions en circulation					
(en milliers)	33 593	33 141	32 839	32 639	33 053
Cotes à la bourse de Toronto					
Haut	16,09 \$	19,15 \$	21,75 \$	23,00 \$	23,00 \$
Bas	14,10 \$	15,65 \$	17,82 \$	19,40 \$	14,10 \$
Clôture	15,80 \$	19,00 \$	20,85 \$	20,98 \$	20,98 \$

<sup>\*</sup> Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers périodiques de TVA, tels qu'en témoignent les chiffres di-dessus

# REVUE DES SIX DERNIÈRES ANNÉES

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	2004	2003	2002 (16 mois)	2001	2000	1999
•	357 960 \$ 277 457	340 945 \$ 259 486	439 194 \$ 331 577	344 652 \$ 274 102	289 288 \$ 226 475	239 051 \$ 175 249
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments	80 503	81 459	107 617	70 550	62 813	63 802
Amortissement Charges financières Autres éléments	11 853 678 11	11 980 1 111 418	15 165 2 693 2 396	14 190 9 498 183 949	11 414 4 434 (9 867)	11 341 1 783
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice, part des actionnaires sans contrôle et part des bénéfices (pertes) des sociétés satellites	67 961	67 950	87 363	(137 087)	56 832	50 678
Impôts sur le bénéfice	17 181	13 928	19 273	18 810	21 884	20 390
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle et part des bénéfices (pertes) des sociétés satellites	50 780	54 022	68 090	(155 897)	34 948	30 288
Part des actionnaires sans contrôle Part dans les bénéfices (pertes) des sociétés satellites	147 441	491	(4 889)	50 034 (11 623)	1 107 5 805	181
Bénéfice (perte) avant amortissement de l'écart d'acquisition Amortissement de l'écart d'acquisition	51 368	54 513	63 201	(117 486) 3 876	41 860 1 653	30 469 80
Bénéfice net (perte nette)	51 368 \$	54 513 \$	63 201 \$	(121 362 \$)	40 207 \$	30 389 \$
Données financières et ratios (en milliers de dollars sauf les montants par action)	2004	2003	2002 (16 mois)	2001	2000	1999
Dette à long terme Avoir des actionnaires Ratio d'endettement Par action	66 371 \$ (10 118) 77 999 457 119 34 929 249 225 12 %					
Bénéfice net (perte nette) Valeur comptable	1,61 \$ 8,10 \$	1,65 \$ 7,45 \$	1,84 \$ 6,45 \$	(3,55 \$) 4,91 \$	1,31 \$ 9,49 \$	1,06 \$ 5,86 \$

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fernand Belisle (1)

Consultant

Marc Courtois (1)

Administrateur de sociétés

Jacques Dorion (2)

Président et chef de la direction Carat Canada inc.

Serge Gouin

Président de chef de la direction de Quebecor Média inc.

Sylvie Lalande (1)

Administratrice de sociétés

François Laurin

Vice-président investissements, CDP Capital-Communications inc.

Jean Neveu

Président du conseil de la Société et Président du conseil Quebecor inc.

Érik Péladeau

Président du conseil Quebecor Média inc. André Tranchemontagne

Administrateur de sociétés

Laurent Verreault (2)

Président et chef de la direction Groupe Laperrière et Verreault inc.

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité de rémunération

# **DIRIGEANTS**\*

Jean Neveu

Président du conseil

**Pierre Dion** 

Président et chef de la direction

**Paul Buron** 

Vice-président principal et chef de la direction financière

Serge Bellerose

Vice-président principal, canaux spécialisés et développement des affaires

Philippe Lapointe

Vice-président principal, programmation

Reneault Poliquin

Vice-président principal, ventes

Serge Fortin

Vice-président, information TVA, LCN, Argent et Affaires publiques

**Jocelyn Poirier** 

Vice-président, affaires juridiques

**Richard Renaud** 

Vice-président, stations régionales

Luc Sauvageau

Vice-président, exploitation

**Gaétane Wagner** 

Vice-présidente, ressources humaines

Claire Syril

Présidente Les Publications TVA inc.

Michel Grégoire

Vice-président, finances et administration Les Publications TVA inc.

**Yves Dion** 

Président TVA Films

Claudine Tremblay Secrétaire corporatif

Stéphanie Lachance

Secrétaire adjoint

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Siège social

Groupe TVA inc. 1600 boulevard de Maisonneuve Est Montréal, Québec H2L 4P2

Site internet

www.tva.canoe.com

Agent de transfert

Trust Banque Nationale

Vérificateurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

An English version of this annual report is available at the head office of the company

Communications

Lorraine Frenette Tél.: (514) 598-3910 Fax: (514) 598-6079 lorraine.frenette@tva.ca Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Groupe TVA inc. se tiendra le 6 mai 2005 à 10 h au 1425, rue Alexandre-de-Sève, Montréal (Québec)

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

lapinsine : Les Fublications IVA IIIC.

**QuebecorWorld Graphique Couleur** 

<sup>\*</sup> Au 31 mars 2005